

The CAIBA logo is a blue rounded square with the word "CAIBA" in white capital letters.

CAIBA

MS GRI
2021

Nous fabriquons
des **emballages**
responsables
pour profiter d'une
planète **plus durable**

Rapport de développement durable GRI 2021





Six décennies
à innover pour
faire partie de
la solution

Notre entreprise

CAIBA, S.A.

CIF: A46121166

C/ Isla Cabrera s/n - Pol. Poyo de
Reva (Secteur 12) 46190, Ribarroja
(Valence) Espagne

Contact

Téléphone: 34 96 166 78 26

Fax: 34 96 166 83 00

caiba@caiba.es

caiba.es

Activité CNAE

2222 - Fabrication de contenants et
emballages en plastique

Actionnariat

Partenaire majoritaire
Topcontainer, SL (76,6%) et SONAB
(20%)

Notre rapport

Notre Rapport de Développement
Durable est une publication du
Département Environnement de
CAIBA préparée avec le soutien
technique de la Stratégie et de la
Direction.

Réalisé par: Elena Soto Ruiz de la
Torre

Rédaction: Baixauli Consultores

Édition: Concha Baeza

Conception: Epigram

Photos: Paco Sinisterra

Photo de couverture: Aaron Burden,
Carmine Savarese, Casey Horner,
Denys Nevozhai, Isaac Mehegan,
Jong Marshes, Philipp Lublasser

© CAIBA, S.A. Tous droits réservés.

Ce rapport peut être partagé, mais
pas modifié.

Pour plus d'informations sur ce
rapport, vous pouvez contacter
caiba@caiba.es.



Nous faisons partie de la solution

Il y a plus de 60 ans, CAIBA a commencé à fabriquer des contenants en plastique pour nos maisons. Cette proposition de notre entreprise a été une véritable révolution en Espagne dans les années 1960: la technologie innovante a permis de dépasser le concept conventionnel d'emballage qui était jusqu'alors utilisé dans notre société et de résoudre avec lui de nombreux problèmes d'hygiène qui se posaient alors.

De nombreuses décennies se sont écoulées et, néanmoins, les mêmes qualités fondamentales des contenants en plastique qui ont alors révolutionné notre vie quotidienne sont toujours valables. De plus, ces caractéristiques ont pris de l'importance. Parce que les changements que nous avons incorporés depuis lors dans notre façon de produire, de distribuer et de consommer dans nos familles rendent de plus en plus importante la présence de contenants tels que ceux produits par CAIBA : capables de **garantir l'hygiène et la sécurité alimentaire** et indispensables si nous voulons **réduire drastiquement le gaspillage**.

Mais, malgré son importance et les nombreux avantages qu'elle nous apporte, l'utilisation des contenants en plastique fait actuellement l'objet d'un débat public. Nous le savons. Cependant, de la même manière que la production alimentaire se transforme et voyage vers des modèles plus durables, chez CAIBA nous nous engageons depuis longtemps à faire des propositions toujours plus respectueuses de la planète. Parce que nous faisons **partie de la solution**.

Dans notre effort pour rendre les emballages plastiques de plus en plus durables, nous avons commencé par installer des usines internes, capables de réduire considérablement l'empreinte carbone des emballages. Ces usines sont aujourd'hui l'une de nos priorités, mais pas la seule. Nous nous impliquons également dans la recherche, en collaborant activement avec des entités nationales et européennes à fort impact dans l'amélioration des emballages. Nous travaillons également à partir de l'écoconception, ce qui nous a permis de réduire le poids moyen de nos conteneurs de plus de 10% sur les 5 dernières années et d'économiser plus de 7 000 tonnes de matière vierge. Et, bien sûr, tous les contenants que nous fabriquons aujourd'hui sont 100 % recyclables et chaque année nous transformons plus de 6 000 tonnes de plastique recyclé provenant d'autres contenants en de nouveaux contenants.

Chez CAIBA, nous savons que le problème n'est pas dans le matériel, qui est un grand allié pour notre bien-être. L'enjeu réside vraiment dans la gestion des déchets. En ce sens, les données parlent avec une clarté absolue et indiquent que la proposition de remplacer le plastique par du verre, de l'aluminium ou du Tetra Brick serait en réalité beaucoup plus nocive pour l'environnement, car ce sont des matériaux qui nécessitent beaucoup plus de ressources énergétiques pour leur production et ils génèrent une empreinte carbone beaucoup plus élevée. Le changement doit être intégré à la fin de la vie utile de chaque pièce.



Nous travaillons à partir de **l'écoconception**, ce qui nous a permis de réduire le poids moyen de nos emballages de plus de 10% sur les 5 dernières années et **d'économiser plus de 7 000 tonnes de matière vierge**

Pour ceci, toutes les parties concernées de la chaîne de valeur, des producteurs aux Administrations, en passant par les consommateurs, doivent être conscientes qu'un contenant en plastique peut avoir plusieurs vies et qu'une fois utilisé, on ne peut plus continuer à le considérer comme un déchet, mais comme une ressource, contribuant ainsi à faire de l'économie circulaire une réalité.

C'est ainsi que CAIBA continuera à répondre aux besoins de nos clients, à répondre aux attentes des consommateurs finaux et à protéger l'environnement.

José Luis Baños

Directeur général de CAIBA

Avec ce rapport, nous
voulons montrer nos
**contributions sociales
et environnementales** et
montrer que nous
respectons **nos
engagements**

De plus en plus, les consommateurs, les investisseurs et les principales parties prenantes d'une entreprise s'attendent **à ce qu'elle aille au-delà des réglementations obligatoires** et fasse partie des solutions aux problèmes environnementaux et sociaux.

Dirigée par les apporteurs de capitaux et les grandes entreprises, la publication d'un rapport de développement durable (MS) ou de responsabilité sociale des entreprises est devenue un moyen pour les entreprises de raconter leur histoire et de démontrer des **progrès continus** vers la réalisation de ces objectifs.

Bien qu'il existe plusieurs cadres, la Global Reporting Initiative (GRI) est le cadre de reporting de développement durable le plus largement adopté. Depuis la publication des GRI Standards en 2016, de nombreuses entreprises utilisent le référentiel GRI pour préparer leur MS.



Mémoire de Durabilité GRI 2021

Chez CAIBA, SA (ci-après CAIBA), la préparation de ce MS conformément aux normes GRI démontre que le rapport fournit une image complète et équilibrée des sujets matériels d'une organisation et des impacts connexes, ainsi que de la gestion de ces impacts.

D'autre part, la communication rapportera des perceptions, des jugements et des attitudes envers notre marque qui deviendront durables et solides dans le temps, apportant une valeur sociale, éthique, environnementale et économique, ce qui permettra de positionner la durabilité dans l'esprit des citoyens comme un élément différentiel de notre organisation.

Ce rapport a été préparé conformément à l'option Core des normes GRI en appliquant les dix principes de reporting de la section 1 de GRI 101 pour définir le contenu et la qualité du rapport.

CAIBA déclare que pour la préparation de son MS GRI 2021, elle a utilisé l'approche d'utilisation conjointe pour préparer des rapports de développement durable conformément aux normes GRI.

Ce rapport, CAIBA MS GRI 2021, est le premier rapport de développement durable et couvre la période du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021 pour toutes nos activités et implantations (3). Le cycle d'élaboration de ce rapport sera annuel. Le rapport n'a pas fait l'objet d'un audit externe



Plus d'informations de la part de Caiba constitue un facteur important afin de garantir une approche à plus long terme

Indice

1



CAIBA: profil d'une entreprise avec un but

P.9

1.1	Nos installations	14
1.2	Nos marchés	15
1.3	Nos indicateurs les plus significatifs	16
1.4	Notre management de la qualité et de la sécurité alimentaire	20
1.5	Nos engagements pour le bien-être de notre environnement	22
1.6	Gouvernance dans CAIBA	27
1.7	Notre attention aux différents groupes d'intérêt	29
1.8	Voici comment nous travaillons pour une culture d'intégrité commerciale	32

2



Engagé pour la durabilité

P.34

2.1.	Nos matières premières	39
2.2.	Énergie électrique	40
2.3.	Eau	41
2.4.	Pas d'impact direct sur la biodiversité	42
2.5.	Sans émissions directes et réduction de l'empreinte carbone	43
2.6.	Déchets: vers l'économie circulaire	44
2.7.	Plans contre les fuites et déversements accidentels	46

Indice

3



Engagé envers notre équipe

P.47

- 3.1. 2021 : notre emploi, en chiffres 50
- 3.2. Sécurité et santé au travail 51
- 3.3. Attention à la diversité 56
- 3.4. Salaire égal 58

4



Qualité et sécurité du client

P.59

Pièces jointes

P.63

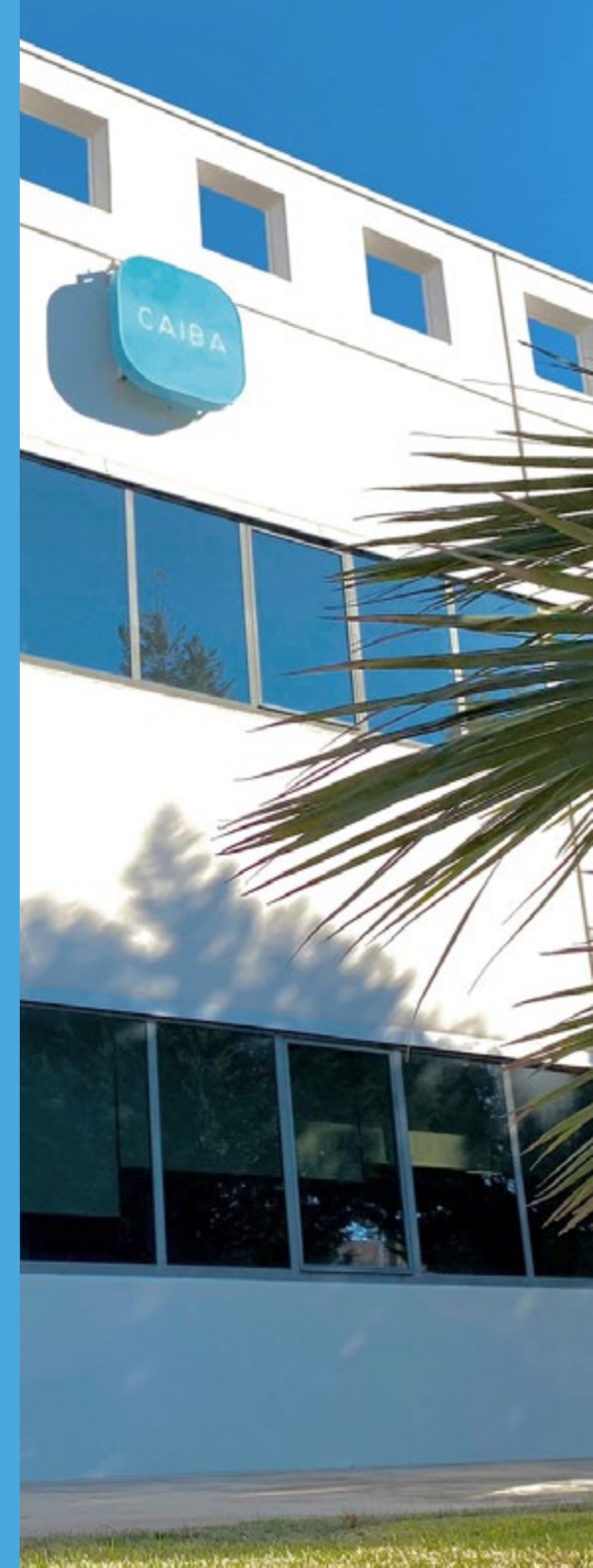
- 5.1. Contenu et couverture 64
- 5.2. Principaux risques 68
- 5.3. Stratégies 71
- 5.4. Certification UNE-EN 15.343:2008 72
- 5.5. Innovation et économie circulaire 73
- 5.6. Déchets 74
- 5.7. Index du contenu GRI 75

1

CAIBA: profil d'une entreprise **avec un but**



MS GRI
2021





Nous concevons et fabriquons des **emballages responsables** pour rendre nos maisons **plus durables**

CAIBA, est une entreprise leader spécialisée dans la fabrication de préformes et de contenants en PET, ainsi que PE, PP pour le secteur de l'alimentation, des boissons, des produits ménagers, de l'hygiène personnelle et des produits alimentaires solides ainsi que la prestation de services d'externalisation du processus de soufflage de contenants dans les installations de ses clients.

Chez CAIBA, nous transformons le PET, le rPET, le PE et le PP par des procédés de fabrication par injection, extrusion et soufflage.



Les contenants fabriqués ont une contenance comprise entre 10ml et 10L.

Nous produisons des emballages en combinant injection et soufflage. C'est ainsi que nous obtenons des contenants rigides et résistants avec **le minimum de matière première** suivant les principes de l' **économie circulaire**.

Le procédé d'injection et de soufflage peut être réalisé en une seule étape ou en deux. CAIBA dispose de machines de moulage par injection et soufflage à une et deux étapes les plus avancées du secteur.

Dans le premier cas, les machines mettent en œuvre les deux étapes, injection des préformes et soufflage des contenants, de sorte que les contenants sont fabriqués directement à partir de la matière première d'origine.

Le procédé en deux étapes est réalisé d'une part en injectant la préforme et d'autre part en soufflant le récipient dans l'un de ses matériaux : PET, rPET, PP ou PE.

Les préformes en PET sont un produit intermédiaire utilisé dans la fabrication de récipients du même matériau. Ils sont fabriqués par injection et varient en termes de mesures de cou, de grammage, de couleur et de forme, afin de pouvoir satisfaire les besoins des clients de différents secteurs du marché.

Le procédé de soufflage peut être réalisé séparément dans le temps et dans l'espace du procédé d'injection des préformes et consiste à les chauffer pour former le contenant final en PET.



Nous proposons des modèles standardisés. Mais nous créons également des **designs exclusifs** lorsque le client l'exige, en partant **de l'idée et du moule jusqu'à la production.**

La longue expérience de CAIBA et les moyens technologiques appropriés pour développer des projets globaux lui permettent d'offrir à ses clients une gestion complète depuis la phase de conception et de création des conteneurs et des préformes jusqu'à leur production finale, en garantissant une efficacité totale tout au long du processus de fabrication.

Nous disposons d'une large gamme de récipients et de préformes avec différents types de goulots, mesures et utilités. Et, pour les clients ayant des besoins spécifiques nécessitant une préforme ou un contenant personnalisé, nous disposons de notre propre atelier de fabrication de moules et de collaborateurs de confiance pour leur offrir un service de conception de produits agile et flexible



Usines internes

Nous avons déménagé dans l'usine de notre client pour **réduire l'empreinte carbone et améliorer l'efficacité.**



CAIBA est l'entreprise espagnole du secteur avec le plus d'intégrations chez le client. Grâce à ce service Plants in House Nous transférons le processus de soufflage des préformes dans les propres installations de chaque client.

Un avantage concurrentiel qui représente pour nos clients d'importantes économies de coûts et de logistique et une réduction considérable de l'impact environnemental de notre activité.



On arrête de transporter des camions pleins de rien



Nous éliminons une grande quantité d'emballages secondaires



Nous enlevons le stock de produit fini



Nous réduisons l'empreinte carbone



Nous réduisons les coûts de production



Nous proposons toujours des emballages juste à temps

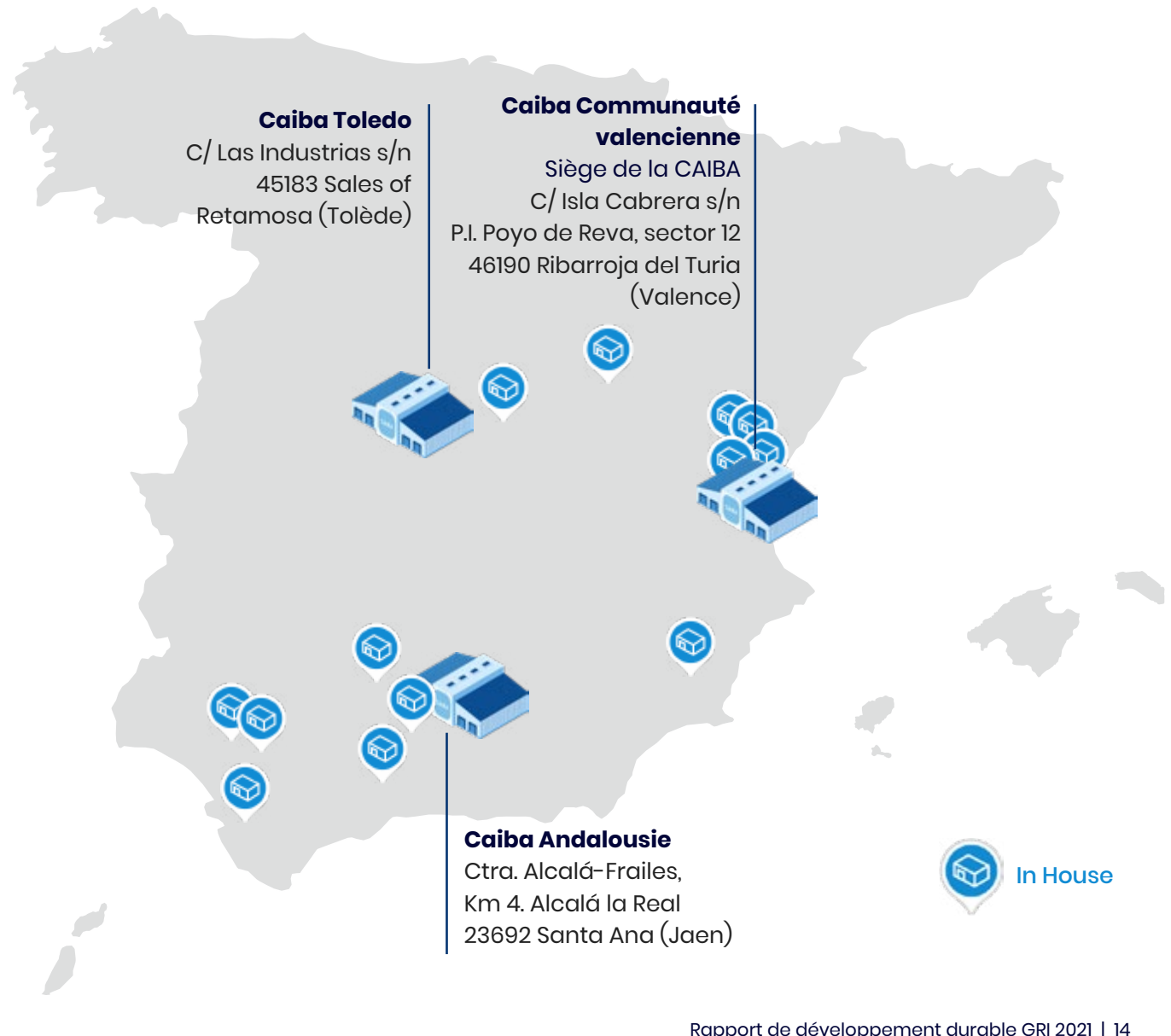
1.1 — Nos installations

Nos installations modernes sont **stratégiquement situées** pour les marchés nationaux et internationaux.

Et grâce à nos 45 000 m² de stock de matières premières et de produits finis, nous pouvons répondre rapidement aux besoins de tous nos clients.



Aucun des centres d'opérations n'est situé à l'intérieur ou à côté d'aires protégées ou d'aires de grande valeur pour la biodiversité.



1.2 — Nos marchés

Part de marché

+16%

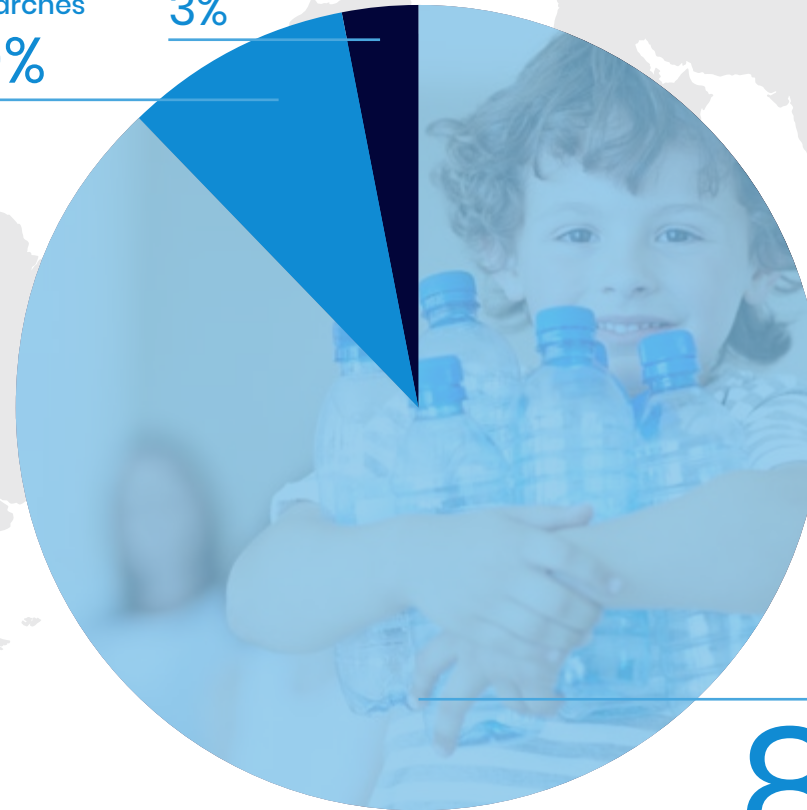
Marché de l'emballage alimentaire, Alimarket

Fondée en 1955, CAIBA est une entreprise clé du secteur, avec une part de marché de plus de 16% (marché de l'emballage alimentaire, Alimarket), un chiffre d'affaires en croissance et une rentabilité continue.

Une entreprise consolidée, pionnière dans les projets d'innovation de produits, qui parie chaque jour pour offrir à ses clients de plus grands avantages concurrentiels et une efficacité totale dans le processus de fabrication.

Autres marchés
9%

Le reste de Europe
3%



Espagne

88%

1.3 — Nos indicateurs

3

Usine de production



265

Employés

13

In House



1.350M

Préforme



264M

Emballages



Capital social
5M€

et une dette bancaire
long terme de 36M

89M€

Ventes nettes



1.3 — Nos indicateurs



CAIBA Valence

Des installations modernes, les machines les plus avancées du secteur, une et deux étapes, et une situation géographique stratégique, tant pour le marché national que pour les marchés internationaux.

Direction générale et administration

22.196 m²

110M conteneurs

850M de préformés

PET rPET



CAIBA Andalousie

Située dans la principale région de production d'huile d'olive au monde, elle dispose de machines d'injection et de soufflage à une et deux étapes, et est équipée d'un atelier de moulage et d'un laboratoire de contrôle de la qualité.

20.401 m²

150M conteneurs

600M de préformés

PET rPET



CAIBA Tolède

Usine de production de plastique et sa décoration par sérigraphie.

9.148 m²

PET PE PP

Nos usines

1.3 — Nos indicateurs

Défis relevés en 2021

Les changements les plus significatifs dans le contexte de CAIBA tout au long de l'année sont liés à la croissance de l'entreprise et à son engagement envers la durabilité.

La croissance a été tirée par l'acquisition de l'usine de Toledo et son intégration dans les systèmes de gestion de l'entreprise.

La perspective écologique répond à la fois aux demandes du marché et aux changements législatifs importants. Pour cette raison, tout au long de l'année, nous avons mis sur le marché des emballages plus durables, nous avons obtenu la certification pour travailler avec des matières premières recyclées, nous avons opté pour l'éco-conception pour réduire la consommation de matériaux et nous avons amélioré l'efficacité énergétique générale de nos installations.



Nous avons acheté et intégré dans notre système la nouvelle usine de Tolède



Nous avons répondu avec des emballages plus durables aux demandes sociales et aux nouvelles réglementations légales



1.3 — Nos indicateurs



Nous avons obtenu la certification UNE-EN 15343:2008 pour l'utilisation de PET recyclé



Nous avons réduit la consommation de matière vierge de plus de 30%



Nous avons mis en place des actions pour améliorer l'efficacité énergétique, acquérir de nouveaux équipements et isoler les entrepôts



1.4 — Notre gestion de la qualité et de la sécurité alimentaire

L'approche de précaution que CAIBA a établie pour la gestion des risques environnementaux a opté pour l'économie circulaire dans le développement de tous les produits et références qu'elle fabrique, ayant déjà été certifiés par AENOR dans le contenu en plastique recyclé selon la norme UNE 15343: 2008 . plastiques. Plastiques recyclés. Traçabilité et évaluation de la conformité du recyclage des plastiques et des contenus recyclés » ([voir annexe 5.4](#)).

D'autre part, toutes les préformes et contenants destinés aux marchés alimentaire, cosmétique, pharmaceutique et d'hygiène domestique sont certifiés par le BRC Packaging Global **Food Safety** Standard.



Nous traitons en toute sécurité les **plastiques recyclés post-consommation**



Nous suivons **les normes de sécurité alimentaire** les plus strictes

1.4 — Notre **gestion de la qualité et de la sécurité alimentaire**

Pour garantir la sécurité et l'hygiène des produits que nous fabriquons, nous disposons d'un **système HACCP** qui identifie, évalue et prévient tous les risques de contamination des produits au niveau physique, chimique et biologique, tout au long de tous les processus de la chaîne d'approvisionnement. Cela permet d'établir les mesures préventives et correctives pertinentes pour assurer la sécurité de tous nos conteneurs.

Enfin, nous impliquons nos employés, nos clients, nos fournisseurs et la société dans notre **culture de la sécurité alimentaire**, en les informant de nos "valeurs, croyances et normes communes qui affectent la façon de penser et de se comporter au sein de l'organisation".

Tout cela garantit que nos conteneurs et préformes répondent à toutes leurs spécifications techniques et qu'ils maintiennent les normes de **qualité et de sécurité les plus élevées requises**.



1.5 — Nos engagements pour le **bien-être de notre environnement**

Les principaux objectifs de CAIBA sont les suivants : maintenir un projet d'entreprise cohérent et efficace, où la relation entre les employés et leurs clients et fournisseurs est de plus en plus étroite, basée sur la confiance et le respect mutuel, et continuer à être une entreprise saine, avec une stratégie commerciale solide et crédible, offrant des services et des produits innovants.

Nous sommes soucieux de la situation sociale, économique et environnementale de nos parties prenantes. C'est pourquoi nous assumons une vision durable de notre activité qui se décline en quatre engagements fondamentaux:



Engagement pour l'environnement



Engagement envers l'innovation technologique



Engagement qualité et sécurité alimentaire



Engagement envers le développement personnel et professionnel de nos employés

1.5 — Nos engagements pour le bien-être de notre environnement



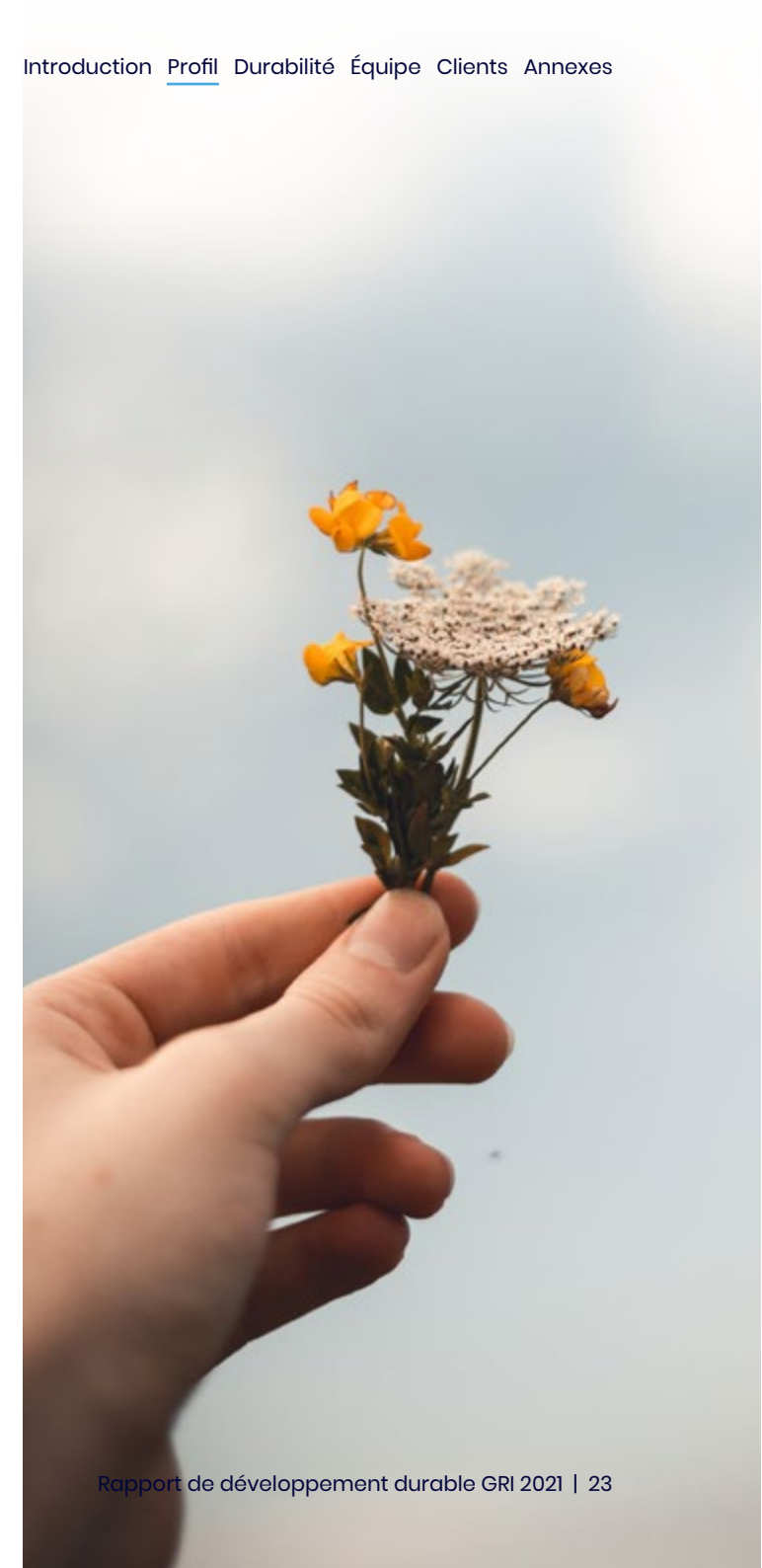
Engagement pour l'environnement

Nous avons mis en place un Système de Management Environnemental basé sur la norme ISO 14001 et nous développons le système de management de l'énergie selon le référentiel ISO 50 001, ce qui nous permet de maintenir, d'évaluer et d'améliorer notre performance environnementale **année après année**. Ce Système de Management Environnemental comprend à la fois les activités de fabrication de préformes et de contenants en PET, ainsi que la conception de contenants en PET, dans nos deux principaux centres de production.



Engagement envers l'innovation technologique

Nous recherchons des solutions qui garantissent un avenir plus durable pour tous, consacrant une grande partie de nos efforts à : **optimiser** les processus de production et expérimenter de nouveaux **matériaux biodégradables** qui permettent des économies significatives dans la consommation de dérivés du pétrole brut, qui est une ressource limitée. ([voir annexe 5.5](#)).



1.5 — Nos engagements pour le bien-être de notre environnement



Engagement qualité et sécurité alimentaire

Chez CAIBA, nous fabriquons nos produits sous des contrôles de qualité stricts et nous utilisons exclusivement des matériaux conformes à la réglementation en vigueur, ce qui nous permet d'avoir la **certification ISO 9001:2015**. Nos préformes et contenants sont également certifiés par le **BRC Packaging World Food Safety Standard**, un cadre de référence qui garantit la sécurité, la légalité et la qualité des contenants et du matériel utilisé dans leur fabrication, une exigence fondamentale pour les secteurs alimentaire, cosmétique et pharmaceutique.

Utilisation de matériaux recyclés sûrs (économie circulaire) UNE 15343:2008



Engagement envers le développement personnel et professionnel de nos employés

Nous essayons de créer un environnement de travail sain et d'offrir des opportunités qui nous permettent d'être meilleurs dans ce que nous faisons.



1.5 — Nos engagements pour le bien-être de notre environnement

Notre stratégie ESG

En 2017, CAIBA a élaboré sa première stratégie ESG déployée dans un ambitieux **Master Plan ESG** (2017-2020) axé sur la perspective environnementale. Pour la mise en œuvre de la stratégie ESG au sein de CAIBA, le Comité ESG a été mis en place pour accompagner son dirigeant au quotidien afin de vérifier la mise en œuvre de la Politique ESG et du Schéma Directeur et en cas de disgréssions, analyser, débattre, proposer et adopter les mesures nécessaires pour les corriger. Début 2020, une réflexion a été menée au sein du Comité ESG et une série d'initiatives ont été proposées, qui constituent le nouveau Schéma Directeur ESG 2020-2022.

CAIBA a mis en place un **système de gestion** de la conformité depuis 2018 selon les exigences de la norme UNE 19.6001, mettant en place de nombreuses procédures de lutte contre la corruption et la fraude, évitant ainsi les sanctions pour infractions à la loi.

CAIBA est également consciente de l'importance de la gestion des données personnelles qu'elle utilise dans ses performances et respecte les Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données et par lequel abroge la directive 95/46/CE (Règlement Général sur la Protection des Données).

Politique de qualité,
Environnement et
Bonnes pratiques de
Fabrication

27/09/2018



Politique de conformité

24/11/2018



Politique de
Responsabilité sociale

11/08/2018



Code d'éthique

10/05/2016



Environnement
Société
Gouvernance

1.5 — Nos engagements pour le **bien-être de notre environnement**

La mise en réseau

CAIBA est membre des associations; Anaip, Aimplas, AINIA et Anep, étant membres du conseil d'administration de cette dernière.



**CIRCULAR
PLASTICS
ALLIANCE**

GENERAL ASSEMBLY

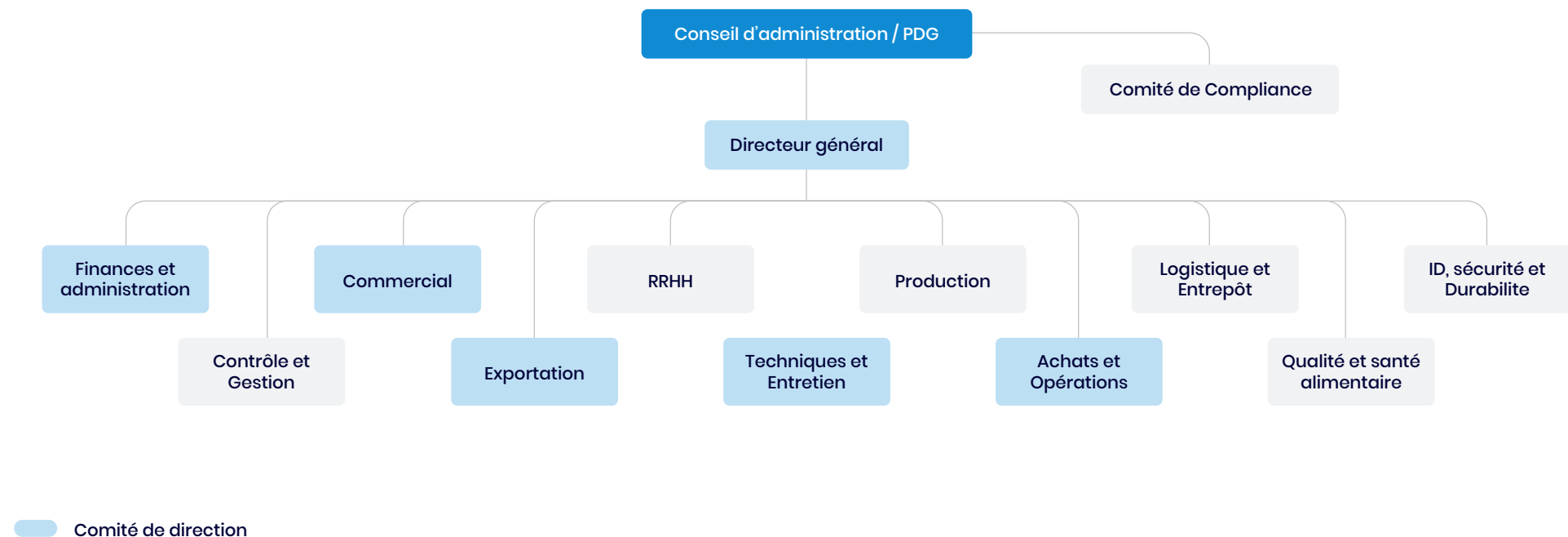
Nous sommes impliqués dans le CPA (Plastique Circulaire Alliance), un groupe de travail regroupant 245 entités publiques et privées de la chaîne de valeur des plastiques de l'union européenne.

1.6 — Notre **gouvernance**

Nous avons une **organisation horizontale** pour atteindre une **agilité maximale et une efficacité totale**

Le **conseil d'administration** est composé de 4 administrateurs.

Le conseil d'administration délègue ses pouvoirs en ce qui concerne CAIBA à José Luis Baños Torres, **directeur général** au profil professionnel avec une vaste expérience dans la gestion de l'entreprise depuis 2001. Afin de soutenir le directeur général, le **comité de direction** a été créé composé de 6 directeurs.



1.6 — Notre **gouvernance**

Deux comités spécifiques travaillent dans notre entreprise pour que nous ne perdions jamais de vue nos engagements environnementaux, sociaux et éthiques

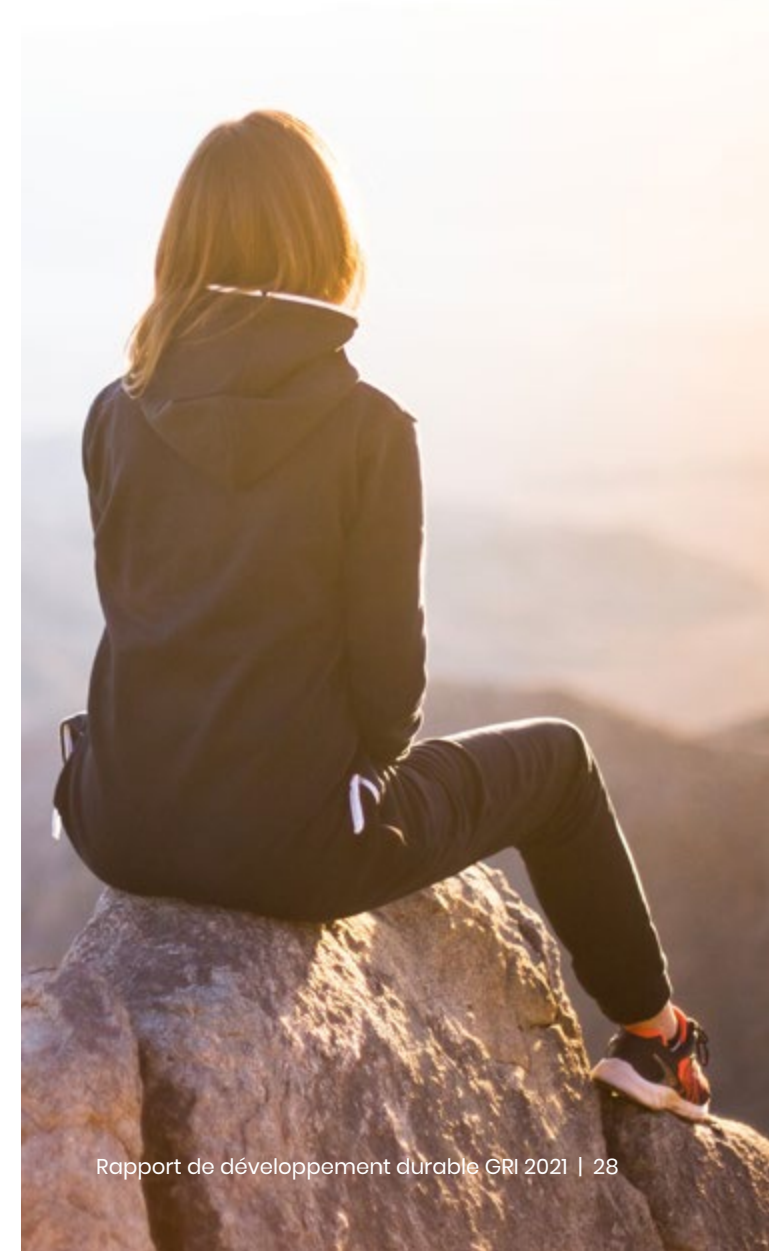
Comité ESG

Il a la plus haute responsabilité dans la prise de décision sur les questions environnementales, sociales et économiques avec le PDG.

Comité de Conformité

Relevant directement du conseil d'administration, il a pour mission de garantir le respect de la politique et du système de gestion de la conformité et du code d'éthique.

Elle compte en son sein un expert externe qui agit en qualité de Compliance Officer.



1.7 — Notre attention aux différents groupes d'intérêt

Les parties prenantes pertinentes pour ce rapport, entendues comme les groupes qui ont la capacité d'influencer la réalisation des objectifs de CAIBA en matière d'enjeux environnementaux, sociaux et économiques, ou qui peuvent être affectées par son activité, sont celles indiquées sur le graphique.

Les principes d'action de CAIBA vis-à-vis de ses parties prenantes reposent principalement sur le respect de la législation applicable, ainsi que des engagements signés avec eux, explicitement ou implicitement, ou ceux que nous avons établis dans notre code de déontologie.

Afin d'instaurer la confiance et d'entretenir de bonnes relations avec les parties prenantes, CAIBA dispose de mécanismes de dialogue sincères et transparents, adaptés aux domaines pertinents de chacune d'entre elles.



- Gouvernements
- Administrations publiques
- Organismes de régulation



- Propriétaires et actionnaires
- Travailleurs
- Direction



- Clients
- Fournisseurs
- Entrepreneurs



- Communauté locale
- Société
- Banques et assurances

1.7 — Notre attention aux différents groupes d'intérêt

Les principales questions et préoccupations des parties prenantes et l'approche d'engagement sont décrites dans cet encadré :

PARTIE INTÉRESSÉE	APPROCHE PARTICIPATIVE	PRINCIPAUX ENJEUX ET PRÉOCCUPATIONS
Clients	<ul style="list-style-type: none"> • Accords et contrats • Réclamations • Dialogue direct avec le service commercial et la direction générale 	<ul style="list-style-type: none"> • Qualité et sécurité alimentaire • Que les installations et le personnel répondent aux exigences de sécurité alimentaire. • Respecter les exigences légales applicables à l'entreprise et aux activités de celle-ci (exigences qualité, SSL, sécurité sociale, travail, etc.) • Matériel recyclé dans ses produits • Écoconception • Plan d'urgence
Fournisseurs	<ul style="list-style-type: none"> • Accords et contrats • Évaluation des fournisseurs • Canal de communication 	<ul style="list-style-type: none"> • Fidélité • Respect des conditions de la commande/du contrat • Transparence
Ouvriers	<ul style="list-style-type: none"> • Comité d'entreprise • Délégués du personnel • Dialogue direct avec le Service RH et direction générale • Canal de communication 	<ul style="list-style-type: none"> • Stabilité d'emploi • Bon environnement de travail • Respect des conditions contractuelles • Santé et sécurité au travail
Direction	<ul style="list-style-type: none"> • Conseil d'administration 	<ul style="list-style-type: none"> • Que les objectifs de qualité et de production soient atteints • Préserver l'image de l'entreprise

1.7 — Notre attention aux différents groupes d'intérêt

PARTIE INTÉRESSÉE	APPROCHE PARTICIPATIVE	PRINCIPAUX ENJEUX ET PRÉOCCUPATIONS
Administrations publiques	<ul style="list-style-type: none"> • Législation, instructions, recommandations d'application 	<ul style="list-style-type: none"> • Respecter les exigences légales applicables à l'entreprise et à son activité (exigences qualité, environnement, SSL, sécurité sociale, travail, santé...).
Sous-traitance	<ul style="list-style-type: none"> • Accords et contrats • Évaluation des fournisseur • Canal de communication 	<ul style="list-style-type: none"> • Idem fournisseurs et aussi: • Qu'ils disposent d'accès et de facilités pour effectuer leur travail selon la loi
Les actionnaires de la entreprise	<ul style="list-style-type: none"> • Conseil d'administration 	<ul style="list-style-type: none"> • Que l'entreprise génère des bénéfices • Que les risques environnementaux soient minimisés
Banques	<ul style="list-style-type: none"> • Dialogue direct avec la direction financière et la direction générale 	<ul style="list-style-type: none"> • Respecter les conditions de financement
Société (consommateurs)	<ul style="list-style-type: none"> • Site Web • Réseaux sociaux 	<ul style="list-style-type: none"> • Que le produit soit respectueux de l'environnement, recyclable, inoffensif, esthétiquement soigné et fonctionnel.
Voisins	<ul style="list-style-type: none"> • Mairie • Canal de communication 	<ul style="list-style-type: none"> • Respecter la législation • Ne pas être affecté par la proximité de l'entreprise avec leur domicile
Les compagnies d'assurance	<ul style="list-style-type: none"> • Contracter 	<ul style="list-style-type: none"> • Que les risques environnementaux soient minimisés

1.8 — C'est ainsi que nous travaillons pour une culture d' **intégrité commerciale**

CAIBA, consciente que la base du succès à long terme réside dans la gestion des activités commerciales avec la **plus grande intégrité**, a développé une culture d'entreprise ouverte et transparente, dans laquelle la conformité légale applicable est le point de départ d'une série d'engagements, de normes et de principes éthiques acquis par la direction et reflété dans la **politique de conformité**.

La politique de conformité est précisée dans notre **code d'éthique**. Ce Code, comment pourrait-il en être autrement, implique nos employés, collaborateurs et partenaires commerciaux afin que, dans leurs activités quotidiennes, ils prennent les mesures nécessaires pour s'y conformer.

Nous voulons atteindre un succès à long terme, c'est pourquoi nous avons développé une **culture d'entreprise ouverte** et nous nous sommes dotés d'outils qui nous permettent de maintenir la plus grande intégrité.



1.8 — C'est ainsi que nous travaillons pour une culture d'intégrité commerciale

Cependant, la Politique et le Code d'éthique ont besoin d'un outil qui permette à l'organisation d'être dirigée de manière systématique et visible vers la réalisation des engagements, des normes et des principes éthiques que nous nous sommes fixés. Cet outil est le **Système de Management de la Conformité**, ci-après SGCO.

Afin d'établir la portée, les procédures et les processus du SGCO, CAIBA a mis en place et certifié son système de gestion de la conformité conformément à la **norme UNE 19.601**.

La mise en œuvre effective du SGCO a permis à CAIBA de ne produire à ce jour aucun cas confirmé de corruption. Il n'y a pas non plus d'actions en justice liées à la concurrence déloyale et aux pratiques monopolistiques et contre la libre concurrence. De même, CAIBA n'a pas identifié de non-conformité aux lois et règlements dans les domaines sociaux et économiques au cours de l'année 2021.

Enfin CAIBA promeut et veille au respect des dispositions des conventions fondamentales de l'OIT concernant le soutien et le respect dans la **protection des droits de l'homme, le respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective, l'élimination du travail forcé ou obligatoire et l'abolition du travail infantile**, par le biais de clauses contractuelles avec ses partenaires commerciaux.

Parmi les principales mesures de prévention de la corruption et des pots-de-vin, CAIBA a développé:



Politique de don

Il est établi que CAIBA ne finance pas, ni en Espagne ni à l'étranger, des partis, leurs représentants ou candidats, ni ne parraine des congrès ou des partis dont le seul but est la propagande politique.



Nomination d'un Comité de Compliance

Reportant directement au conseil d'administration.



Canal de réclamations

Accessible à toute personne intéressée, anonyme et confidentielle.



Évaluation périodique des risques



Formation et communication continue



Audits internes

2 —————

Engagé pour la **durabilité**



MS GRI
2021





Nous recherchons dans les moindres détails la manière la plus efficace d'utiliser les ressources et de **minimiser notre impact.**

Nous le faisons en appliquant un système de gestion qui nous engage à **l'amélioration continue.**

Un engagement basé fondamentalement sur la prévention de la pollution par une utilisation efficace des ressources et la minimisation de l'impact, tant de notre activité que de notre produit, tout au long de la chaîne d'approvisionnement.

Nous sommes conscients que nos actions quotidiennes, bien qu'ayant un faible impact sur l'environnement, finissent par acquérir des dimensions pertinentes puisque nos usines fonctionnent 24 heures sur 24, 360 jours par an.

Cette prise de conscience nous a **conduit à mettre en place et certifier un système** de management sous le référentiel ISO 14001:2015



Ainsi, nous nous engageons à prévenir ou à atténuer les impacts environnementaux négatifs, dans le respect des exigences légales et autres exigences environnementales, et dans l'amélioration continue.

Chaque année, nous évaluons les aspects environnementaux dans des situations normales, anormales et d'urgence, en tenant compte du cycle de vie, pour déterminer ceux qui ont un impact significatif sur l'environnement et agir pour réduire cet impact.



Nous maintenons une base de données sur la législation environnementale applicable, identifiant chacune des exigences d'application et nous effectuons un contrôle périodique pour assurer la conformité dans le temps. Ainsi, il n'y a pas eu d'amendes ou de sanctions de nature environnementale.



Nos paris

Nous contribuons positivement à la conservation du patrimoine naturel que nous partageons avec la société en développant des programmes et des actions dont le but est de **minimiser l'impact de notre activité.**



Nous réduisons le poids de nos produits

ce qui nous permet de réduire considérablement la consommation de matières premières.

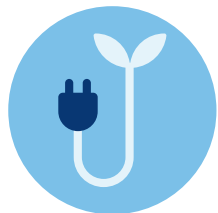


Nous introduisons des matériaux recyclés dans nos processus de production.



Nous parions sur les usines internes

qui réduisent de plus de 90% l'impact du transport et de l'emballage des conteneurs.



Nous incorporons de l'énergie verte dans nos usines pour réduire notre impact



Nous surveillons notre empreinte carbone

Pour connaître chaque détail et pouvoir améliorer nos indicateurs

Nos prochains défis sont axés sur **l'amélioration de l'efficacité énergétique**

Comme nouveaux défis, nous sommes en train de mettre en place et prochainement, la certification, de la norme ISO 50 001 pour l'efficacité énergétique grâce à laquelle nous serons en mesure de tracer et de surveiller la consommation d'énergie pour chaque processus indépendant.

De plus, à l'usine d'Alcalá, l'installation de panneaux solaires d'autoconsommation sur le toit de l'entrepôt a été réalisée en 2022. À l'usine de Ribarroja, il y a aussi un projet en cours pour l'achat d'une usine d'autoconsommation, mais en dehors de nos installations.



Processus de mise en place et bientôt certification de l'efficacité énergétique ISO 50 001



Projet d'achat d'une centrale d'autoconsommation à proximité de nos installations Ribarroja

2.1 — Nos matières premières

(kg transformé par an)



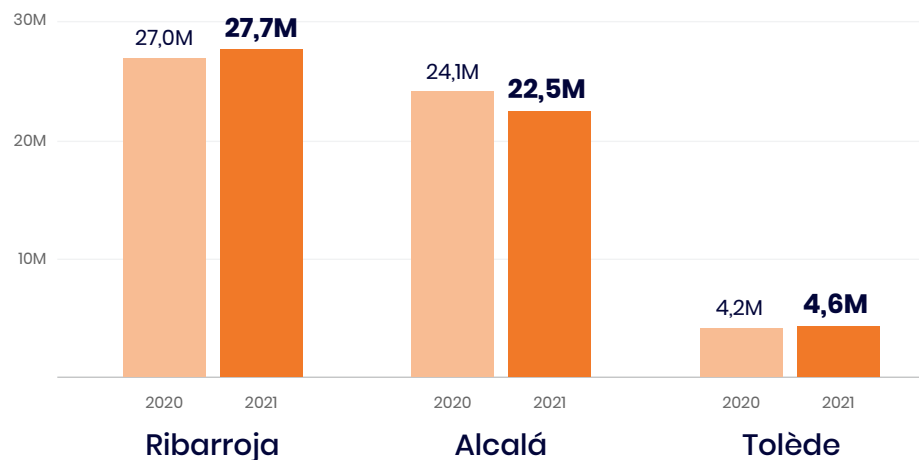
2.2 — Énergie électrique

Nous favorisons l'**autoconsommation** dans nos espaces productifs avec une **centrale photovoltaïque** installée en 2022 et une autre en projet

La consommation énergétique de CAIBA provient principalement du réseau électrique. En 2021, la consommation totale est de **54.596.815 kWh** et provient de plusieurs distributeurs en raison des augmentations continues des prix et de la nécessité d'optimiser les dépenses.

L'indicateur de consommation d'énergie au sein de l'organisation pour la facturation est de **612,8 Mwh/m€**.

Consommation électrique (kWh)



2.3 — Eau

Nous avons besoin de très peu d'eau pour notre processus de production et nous réutilisons ce qui est nécessaire en circuit fermé pour atteindre une **consommation quasi nulle**.

CAIBA n'utilise pas d'eau pour son processus de production, sauf dans le processus de refroidissement des moules, qui utilise un circuit fermé, donc la consommation est pratiquement nulle.

Ainsi, la consommation d'eau est destinée aux toilettes, aux douches et à l'irrigation des espaces verts. Toute l'eau provient du réseau d'approvisionnement municipal.

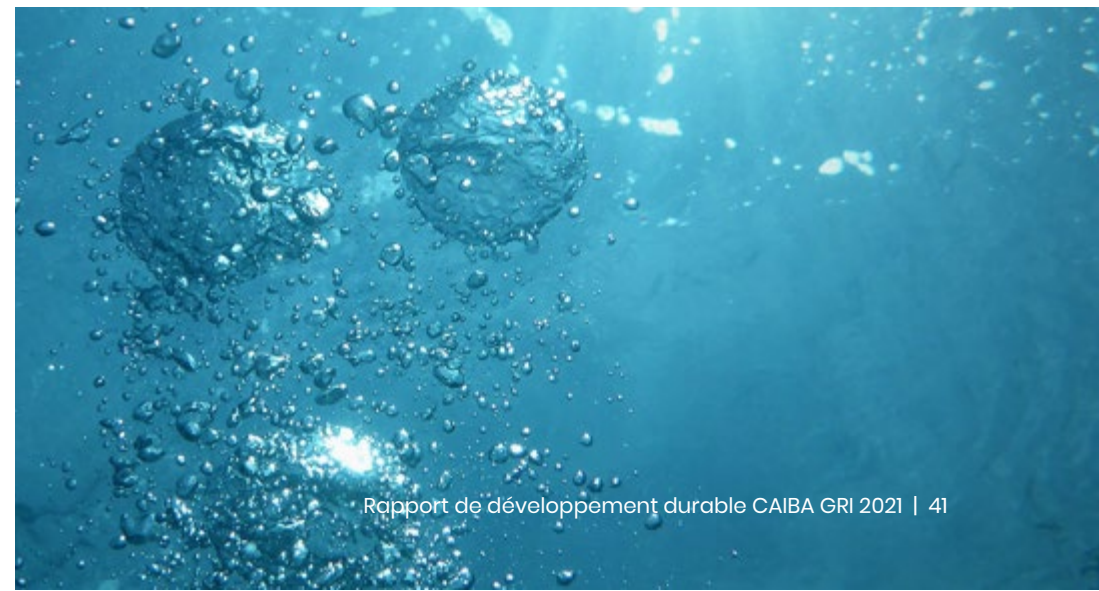
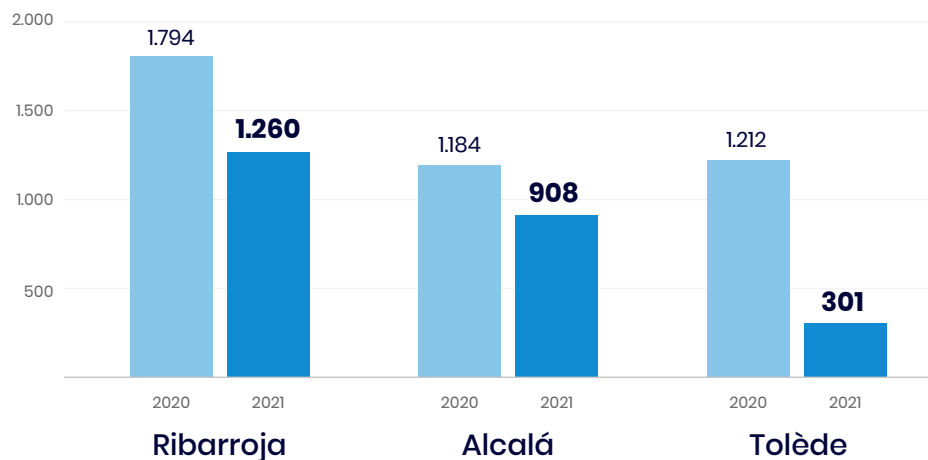
Le déversement d'eau s'effectue dans le réseau des égouts municipaux et son impact est minime puisqu'il correspond à de l'eau domestique.

Ces déversements respectent les paramètres établis par les ordonnances pour les déversements dans les égouts municipaux et notamment les matières en suspension inférieures à 1000 mg/L. L'autorisation communale correspondante est disponible.

Les déversements sont ensuite traités par les stations d'épuration correspondantes (stations d'épuration communales).

La quantité rejetée dans le réseau les eaux usées sont pratiquement égales à celles consommées, à l'exception de celles qui sont utilisées pour l'irrigation.

Consommation d'eau (m³)

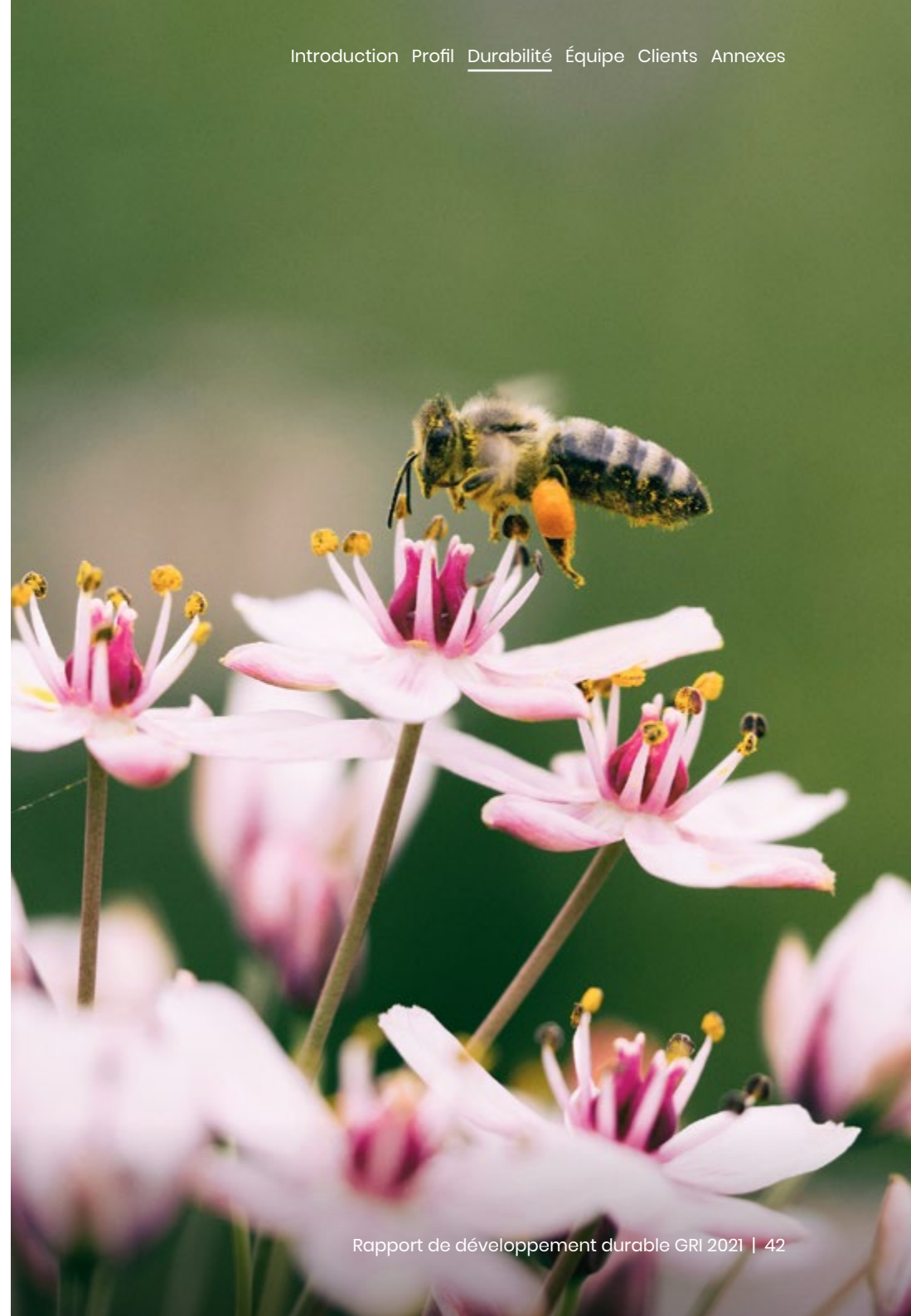


2.4 — Pas d'impact direct sur la **biodiversité**

CAIBA possède trois usines de fabrication situées dans des parcs industriels, **il n'y a donc aucun impact de ses activités sur les zones protégées** une fois qu'elles sont construites. Les trois usines ont une licence d'activité délivrée par l'organisme correspondant, elles n'ont donc pas d'impacts significatifs, directs ou indirects sur l'habitat.

Utilisations du sol (m²)

	RIBARROJA	ALCALA	TOLÈDE
Zone construite	14.767	10.448	5.587
Zone de parcelle	22.196	20.401	9.148
Industriel	4.043	2.851	2.455
Bureau P0	716	385	-
Bureau P1	800	204	492
Magasin	9.208	7.008	2.343
Terrasse extérieure	7.429	9.953	3.561



2.5 — Aucune émission directe

Notre activité **ne produit pas d'émissions directes.**

Quant à notre empreinte carbone, nous avons passé plusieurs années à l'analyser et à appliquer des **mesures spécifiques pour la réduire.**

Le processus de production de CAIBA ne produit pas d'émissions directes du fait de son activité. Les faibles émissions produites sont la conséquence d'une fuite de gaz de réfrigération ou de l'utilisation de pompes à incendie diesel lors de l'entretien.

Depuis 2018, nous calculons l'empreinte carbone selon la norme ISO 14064:2006 et les précédents établis par le Greenhouse Gas Protocol : Corporate Accounting and Reporting Standard (GHG), publié par le World Resource Institute et le World Business Council for Sustainable Development¹, pour les scopes 1 et 2.

Gaz pris en compte dans le calcul : CO₂, CH₄, N₂O, HFC, PFC, SF₆, NF₃.



Empreinte carbone

Tonne CO₂ (e) / Tonne

	RIBARROJA	ALCALÁ	TOLÈDE
2020	0,089	0,087	0,190
2021	0,086	0,093	0,219

2.6 — Déchets : vers l'économie circulaire

99% de nos déchets sont considérés comme **non dangereux** et sont toujours gérés pour le recyclage

100% de nos déchets sont gérés avec des collaborateurs directs et **recherchent une valorisation maximale**

Déchets générés (T) **1.888M**

Déchets non dangereux **99%**

Déchets gérés pour recyclage **100%**

Les principaux déchets produits en 2021 sont : les cartons, les palettes, le plastique, les déchets industriels, les huiles usagées, les absorbants, les aérosols et les contenants métalliques ou plastiques des colorants utilisés ([voir annexe 5.6](#)).

Toute la gestion des déchets est effectuée par des gestionnaires de déchets dûment autorisés, et recherchent une valorisation maximale..

Les déchets destinés aux décharges sont insignifiants car il s'agit d'une partie minimale des déchets industriels qui est gérée par un gestionnaire agréé..

Le ministère de l'Environnement tient un registre à jour de la quantité et du type de déchets générés et à qui et quand ils sont livrés.



2.6 — Déchets : vers l' **économie circulaire**

En 2021, nous avons **directement récupéré** 187 tonnes de matière de pertes

Avec l'incorporation des usines de broyage des déchets PET, à la fois des processus d'injection et de soufflage, en 2021, 187 396 kg de matériaux provenant des déchets ont été incorporés dans le processus, contribuant à un processus circulaire et réduisant l'utilisation de matériaux vierges et la gestion des déchets.

Matériau issu de
déchets PE (T)

187



2.7 — Plans contre les fuites et les déversements accidentels

Nous avons un plan pour prévenir les déversements accidentels et agir au cas où ils se produiraient.

Les déversements accidentels les plus importants sont dus à des **pannes spécifiques des machines**, qui peuvent générer des déchets dangereux lors de la collecte et du nettoyage à l'aide d'absorbants.

CAIBA dispose d'un **plan d'urgence** pour prévenir et, si nécessaire, agir pour minimiser l'éventuel impact sur l'environnement.

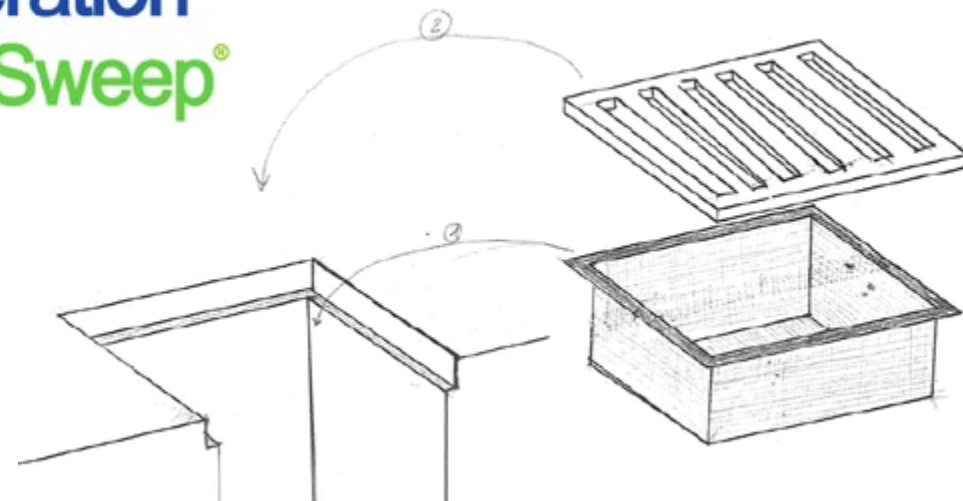
Selon ce qui est établi par le **mouvement Operation Clean Sweep (OCS)**, nous travaillons pour éviter les pertes de plombs, pour lesquelles nous avons tout le personnel de CAIBA, pleinement sensibilisé à l'**objectif «Zéro Perte de plombs»**.

Notre engagement s'étend également aux pertes éventuelles dues à des accidents.

Comme des déversements de granulés peuvent occasionnellement se produire lors du transport et du stockage de notre matière première, nous avons créé des **filtres spéciaux sur mesure** pour chacun des égouts pluviaux. C'est ainsi que nous empêchons les polymères de devenir une source de contamination.

Avec des plans spécifiques, nous évitons les fuites de **granulés de plastique dans l'environnement**, même si elles sont accidentelles.

peration
Clean Sweep®



3

Engagé envers notre équipe



MS GRI
2021



Nous nous soucions de créer **un environnement sain** et nous avons un **code d'éthique obligatoire** pour toutes les personnes

Dans le domaine des processus de gestion et de développement du personnel, ainsi qu'en phase de sélection, les décisions sont prises en fonction de l'adéquation des profils attendus et des profils des personnes employées ou candidates à des considérations liées aux mérites, dans le respect du principe de l'égalité des chances pour toutes les candidatures.

Chez CAIBA, nous nous engageons pour le développement personnel et professionnel de notre équipe humaine et nous essayons de créer un environnement de travail sain et d'offrir des opportunités qui nous permettent d'être meilleurs dans notre travail.

Pour autant qu'elle soit compatible avec l'efficacité générale du travail, nous privilégions une organisation flexible du travail qui facilite la gestion et la garde des enfants.



Notre entreprise recherche une relation transparente avec son équipe humaine

Quel que soit le type de contrat, tous les salariés bénéficient de la même couverture en matière d'assurance-vie, d'invalidité ou d'handicap, de congé parental et de prévoyance retraite.

Il existe une organisation claire, où les rôles, fonctions et responsabilités ont été établis et communiqués par écrit à tous les travailleurs et tout changement est notifié 15 jours à l'avance.

Le conseil d'administration de CAIBA, avec la ferme intention de progresser dans la gestion éthique, a approuvé le 10 mai 2016 le code d'éthique qui établit les principes de base du comportement obligatoire pour tous les travailleurs dans leurs relations avec les différents groupes d'intérêt.

Code d'éthique

10/05/2016



Transparence
Égalité
Engagement



3.1 — 2021: nos emplois, en chiffres

265

Ouvriers



92%
avec un contrat à durée indéterminée
(90,6% femmes
91,9% hommes)

244

Travailleurs avec un contrat à durée indéterminée

46

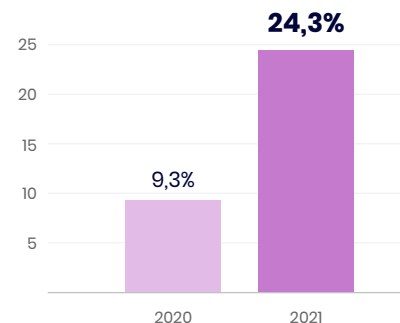
Nouveaux employés



9

Nouvelles embauches de femmes

Part des nouvelles embauches de femmes:



Tous les employés ayant des droits, 9 hommes et une femme, ont pris un congé de paternité/maternité et **tous ont repris leur travail après son achèvement.**



Le taux de rotation calculé comme le nombre total de départs au cours de l'année est divisé par le nombre de salariés permanents, au 31/12/2021, est de **0,228**.

L'absentéisme calculé comme le total des heures d'absence + les heures de suspension pour raison d'emploi et de salaire divisé par le total des heures travaillées s'élève à **0,11 %**.

3.2 — Sécurité et santé au travail

CAIBA s'engage à diffuser et à consolider une culture de sécurité pour préserver, notamment par des actions préventives, la sécurité et la santé de l'ensemble de son personnel et des personnes impliquées qui fournissent leurs services dans l'un de nos centres de travail.

L'objectif de CAIBA est de protéger ses propres ressources humaines, patrimoniales et financières, en recherchant constamment les synergies nécessaires non seulement au sein de l'entreprise, mais aussi avec les fournisseurs, partenaires et clients impliqués dans l'activité.



Introduction d'un système intégré de gestion de la santé et de la sécurité au travail

conformément à la loi 31/1995 du 8 novembre sur la prévention des risques travail.



Organisme de prévention composé d'un Service de Prévention externe

incluant la surveillance sanitaire, responsable de la SST et délégués à la prévention des risques.

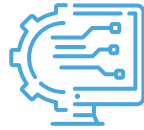


3.2 — Sécurité et santé au travail



Identification continue des dangers et évaluation des risques

et des points critiques des processus et des ressources à protéger



Adoption des meilleures technologie



Contrôle et mise à jour des méthodologies de travail



Formation et information continue des travailleurs



Enquête sur tous les accidents et incidents personnels et matériels



Processus CAE avec nos sous-traitants

3.2 — Sécurité et santé au travail

CAIBA dispose de deux comités de santé et de sécurité indépendants, l'un à l'usine de Ribarroja et l'autre à l'usine d'Alcalá. Ces 2 comités sont formés par deux délégués de prévention et par deux représentants de l'entreprise et leur objectif est la consultation régulière et périodique d'agissements dans l'entreprise en ce qui concerne la prévention de risques professionnels et ces derniers se réunissent trimestriellement ou quand il le faut.

À l'usine de Toledo, il y a un délégué à la prévention qui s'occupe des besoins de consultation et de participation des travailleurs en matière de SST..

Au cours de l'année 2021, nous avons apporté des améliorations aux installations afin d'améliorer les conditions de travail et de santé et de sécurité de nos employés. Entre autres : amélioration du toit des halls de production et de l'entrepôt à Alcalá, y compris l'isolation et la double toiture, installation de l'armoire de teinture verticale et clôture de la zone des barils de d'huile à Ribarroja et acquisition d'une balayeuse et d'un aspirateur industriel, pour la collecte des fuites qui se trouvent dans les machines en production de Tolède..

Les Comités et les délégués de La Sécurité et la Santé s'assurent que la **conformité réglementaire** est stricte et **proposent des améliorations** qui sont intégrées dans nos usines.



3.2 — Sécurité et santé au travail

Indicateurs Santé et Sécurité des **éventualités** professionnelles

Le respect des principes mentionnés se traduit dans les indicateurs de taux d'accidentalité, où aucun accident grave ou mortel n'est survenu au cours de l'année. Il n'y a pas non plus eu d'arrêts de travail pour maladies professionnelles.

La durée moyenne des incapacités professionnelles est très faible.

Bien que les accidents aient augmenté, ils sont tous mineurs, avec une durée moyenne d'arrêt bien plus faible qu'en 2020. (21,5 contre 64,0 en 2020, ce qui représente une baisse de 66,41%).

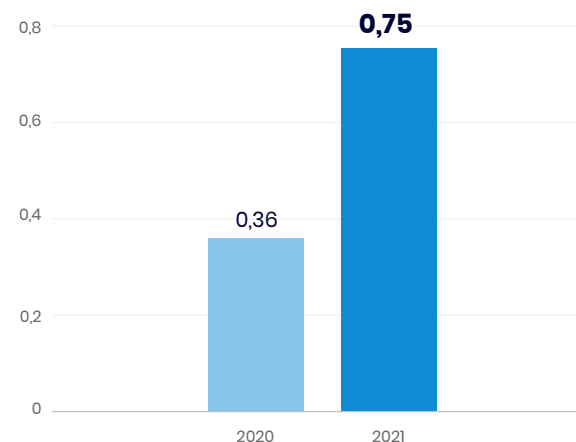
Incidence

Projection annuelle des licenciements commencés dans la période * 100 / nombre annuel moyen de travailleurs

	2020	2021
Jaén	2,1	4,3
Valence	2,7	4,8
Tolède	5,4	33,3
Intégrations	16,7	13,3
Total	4,1	10,0

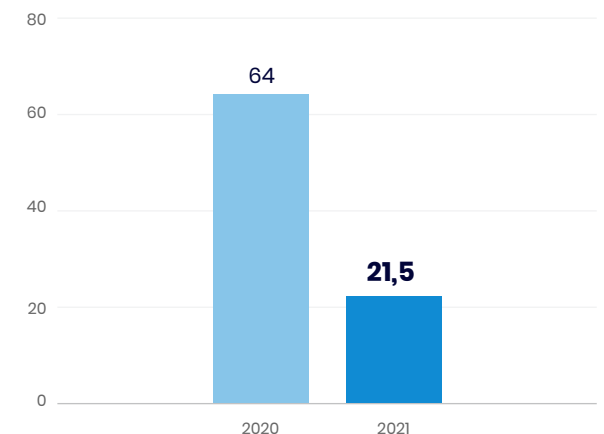
Taux de prévalence

Cas en attente d'enregistrement de l'année précédente * 100 / travailleurs de l'année précédente



Durée moyenne

Jours de sorties médicales de l'année / nombre de sorties de l'année



3.2 — Sécurité et santé au travail

Les **actions de formation** en santé et sécurité sont très importantes pour notre entreprise

Chaque nouvel employé ou ceux qui s'incorporent après des absences de longue durée sont d'abord formés sur les risques de leur travail et les mesures préventives qu'ils doivent adopter pour prévenir les dommages potentiels.

De même, CAIBA met à la disposition de tous les employés un programme de formation continue en fonction de leurs besoins et espoirs, détectés par les directeurs et chefs de département.

30

Actions de formation

2.496h

Temps passé



3.3 — Attention à la diversité

12,8 % de nos employés sont des femmes.

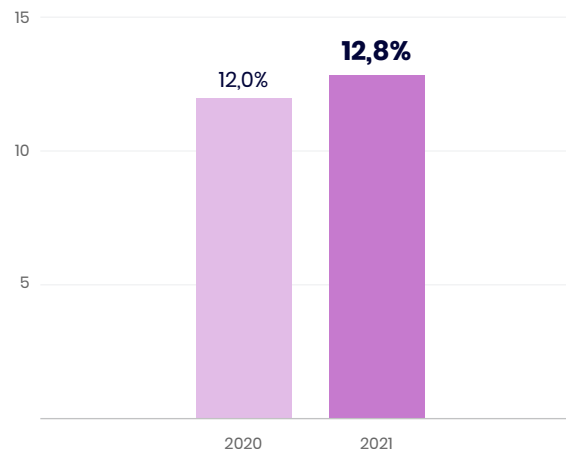
Et 7,69 % de femmes occupent un poste de direction dans l'entreprise.

Le développement des politiques d'égalité à Caiba a son plus grand représentant dans l'élaboration d'un plan d'égalité en tant qu'instrument qui permet d'intégrer l'égalité dans les relations de travail et dans tous les domaines de la gestion de l'entreprise et d'avancer vers une égalité effective entre femmes et hommes. Le plan d'égalité CAIBA a été élaboré sur la base de la loi organique 3/2007, du 22 mars, pour l'égalité effective des femmes et des hommes et du décret-loi royal 6/2019, du 1er mars, sur les mesures urgentes pour garantir l'égalité de traitement et d'opportunités entre les femmes et les hommes dans l'emploi et la profession.

	2020	2021
Hommes	241	231
Femmes	33	34

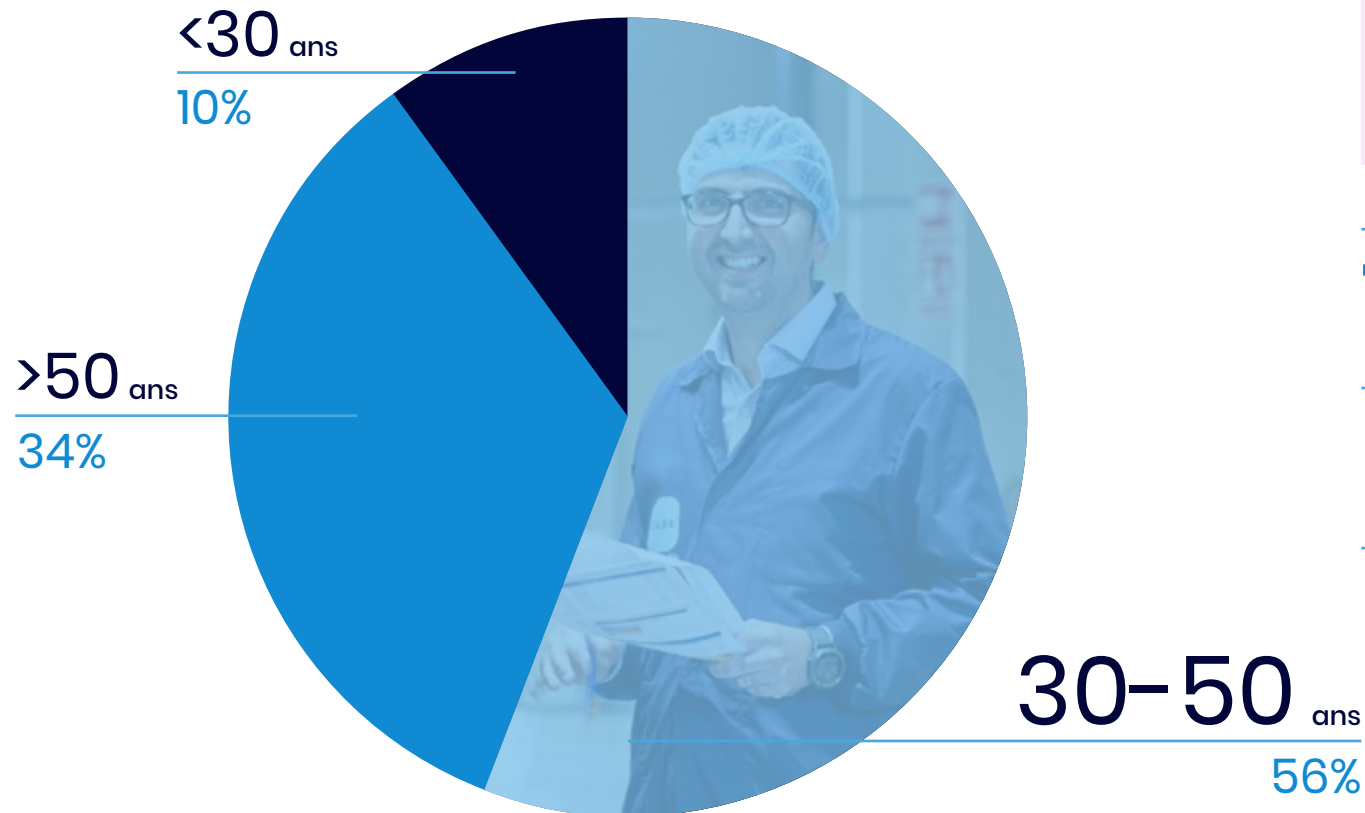
Nous avons **augmenté la présence des femmes** dans notre équipe et nous progressons dans notre **plan d'égalité**

Pourcentage de femmes employées (%)



3.3 — Attention à la **diversité**

Répartition des salariés par tranches d'âge



Caiba n'a eu aucun cas de discrimination en 2021

1,9% Employés avec handicap

2,3% Employés étrangers

3.4 — Égalité salariale

Les administrateurs salariés de CAIBA **ne perçoivent pas de rémunération en dehors de leur rémunération** en tant qu'employés et administrateurs de la société

Actuellement, aucun paiement n'est effectué pour les systèmes de prévision des économies à long terme ou toute autre perception.

Selon CAIBA, les perceptions salariales entre les femmes et les hommes oscillent entre un pourcentage de -21,90 à +0,00.

Salaire égal (%)

	G2	G3	G8	G10	G11
2021	-0,7	0,7	-21,9	0,0	-19,8



4 —————

Qualité et sécurité du client



MS GRI
2021





Nos produits répondent aux exigences de sécurité les plus strictes

La certification ISO 9001:2015 et la norme mondiale de sécurité alimentaire BRC Packaging Issue v6 et plus particulièrement la procédure mise en place pour prévenir la fraude alimentaire, P5102, garantissent que tous nos produits répondent aux normes de qualité et de sécurité les plus élevées requises, sans aucune infraction liée au produit, informations et étiquetages ou communications marketing, ce qui nous conduit à ne pas avoir reçu d'amendes importantes pour non-conformité réglementaire.

Ces informations sont conformes à l'article 15 du Règlement (CE) 1935/2004 du 27 octobre 2004.



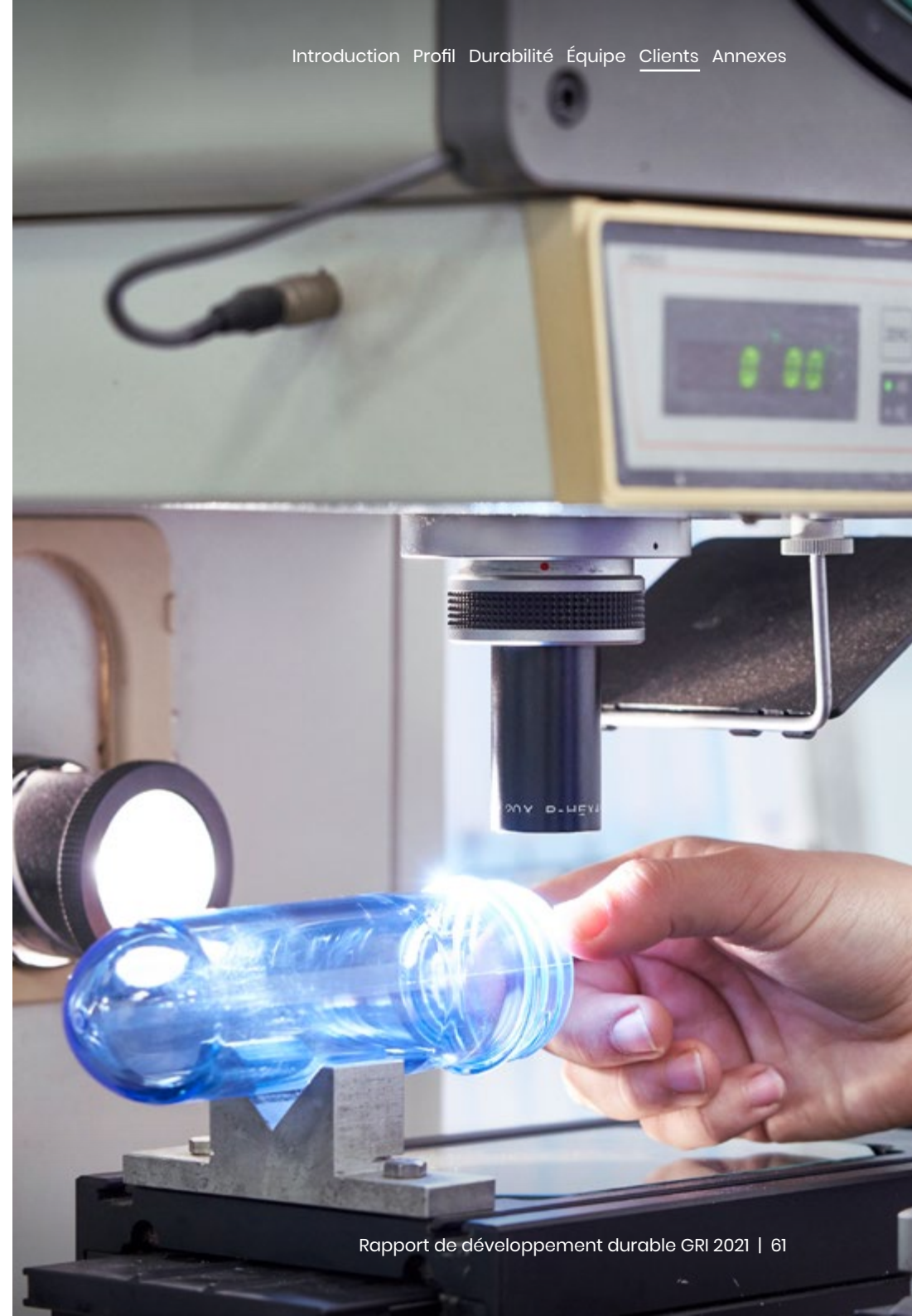
Nous analysons constamment nos matières premières: **nous recherchons la sécurité maximale** des emballages qui transporteront des aliments et autres produits dans des millions de foyers

Par rapport à la réglementation précédente et à la sécurité alimentaire, CAIBA respecte le Règlement (UE) n° 10/2011 de la Commission du 14 janvier 2011 relatif aux matériaux et objets en matière plastique destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.

Pour cela, chez CAIBA nous effectuons des analyses de migration de toutes les matières premières et additifs que nous utilisons dans la fabrication de contenants pour aliments.



En conséquence de tout cela, nous pouvons affirmer qu'au cours de l'année 2021 CAIBA **n'a pas identifié de cas de non-conformité** liés aux impacts sur la santé et la sécurité des catégories de produits et services.



Nos clients sont satisfaits et nous donnent des **notes élevées**



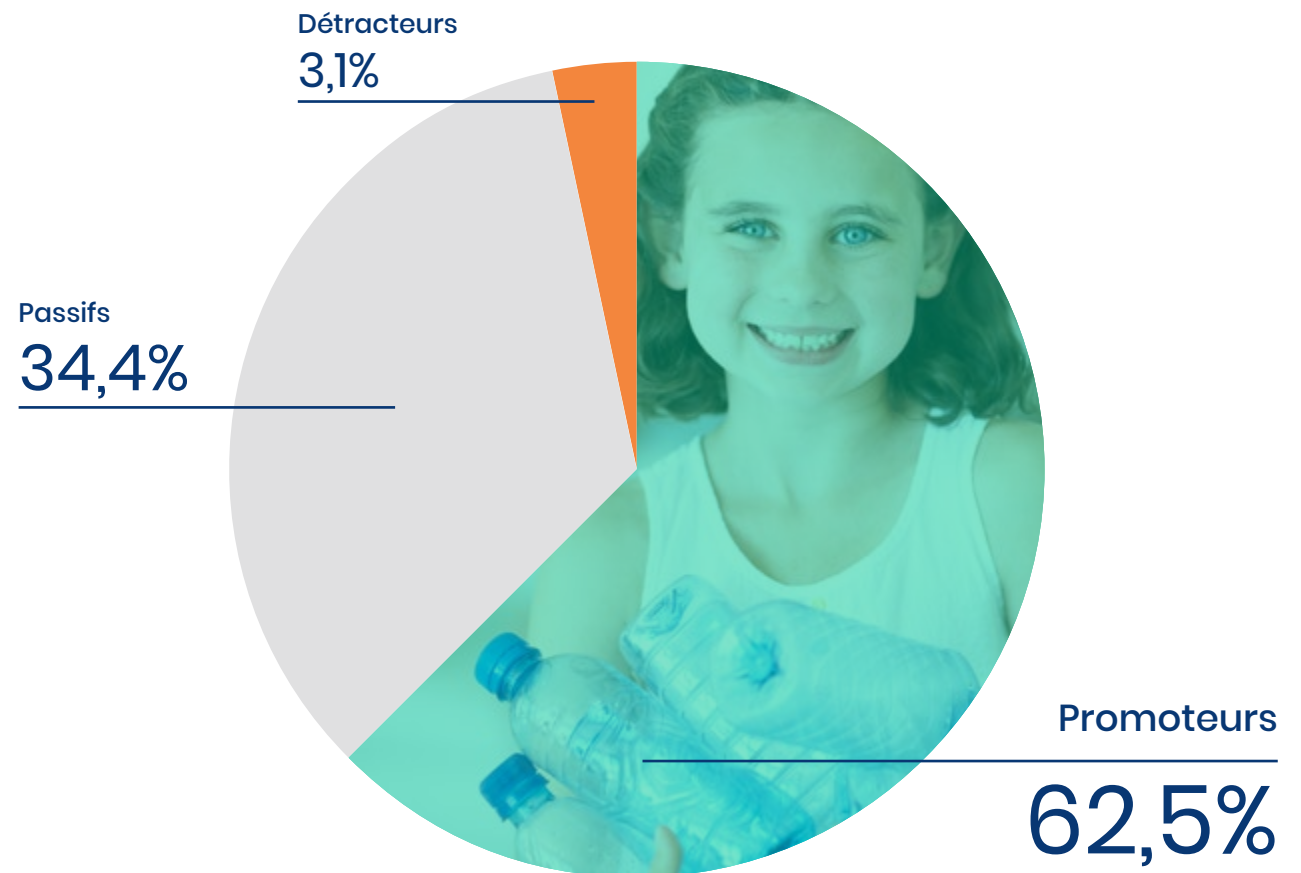
59,4

Note client

Indicateur NPS (Net Promoter Score)

Pour connaître la satisfaction des clients en termes de qualité des produits et des services, CAIBA a continué à appliquer l'indicateur NPS (Net Promoter Score) qui permet de mesurer la fidélité des clients vis-à-vis de la marque, du produit ou du service.

En 2021, nous pouvons confirmer que les clients sont satisfaits du produit fourni par les usines d'intégration de Ribarroja del Turia, Alcalá la Real et In House CAIBA, car le score est excellent, étant de 59,4.



En 2021, **nous avons réduit les réclamations pour le produit fabriqué** de près de 20 % dans notre usine de Ribarroja del Turia et de 35,6 % pour ceux fabriqués à Alcalá.

5

Pièces jointes



MS GRI
2021



5.1 — Contenu et couverture

Le processus de définition du contenu du rapport et la couverture des sujets que nous avons analysés les problèmes internes et externes qui sont pertinents pour l'objectif de CAIBA et qui affectent sa capacité à atteindre les résultats attendus, à travers un SWOT, les faiblesses, les menaces, Forces et opportunités.

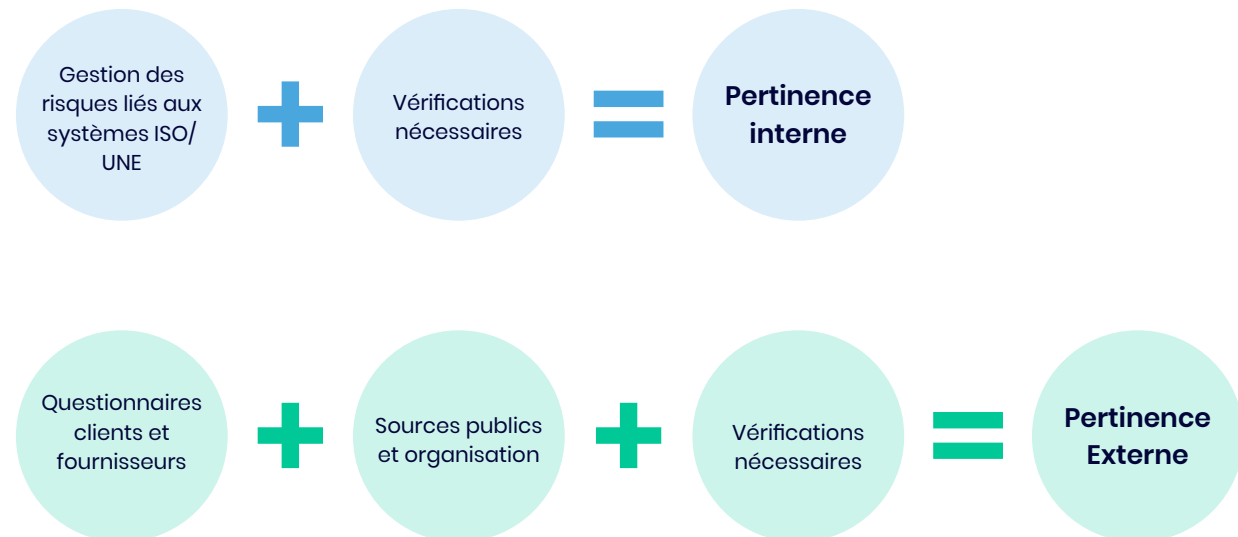
Pour la préparation du SWOT, CAIBA a pris comme base et mis à jour l'analyse réalisée en 2020 dans le cadre des systèmes de gestion de la qualité, de la sécurité alimentaire, de l'environnement et de la conformité en collaboration avec des conseillers externes.

En ce qui concerne les questions externes, les sources publiques et les organismes de référence internationaux sont passés en revue pour identifier les principales tendances et défis qui affectent le secteur.

Enfin, nous avons pris en compte l'analyse réalisée dans « Environnement, ESG & Diligence raisonnable en matière de changement climatique » le 22 avril 2021.

Les sujets importants sont ceux qu'une organisation a priorisés pour inclusion dans le rapport. Cet exercice de priorisation est réalisé en utilisant les principes d'inclusion des groupes d'intérêt et de matérialité. Le principe de matérialité identifie les sujets matériels en fonction des deux dimensions suivantes ::

- quelle est l'importance des impacts économiques, environnementaux et sociaux de l'organisation;
- Leur influence substantielle sur les évaluations et les décisions des parties prenantes.



5.1 — Contenu et couverture

Les principales questions identifiées comme pertinentes et auxquelles une réponse est apportée dans ce rapport sont indiquées ci-dessous:

	QUESTIONS	SUJETS CONSIDÉRÉS	RISQUES ET OPPORTUNITÉS ASSOCIÉS
1	Qualité et sécurité alimentaire	<ul style="list-style-type: none"> • Qualité et sécurité des produits • Respect des contrat • Certificats de contrôle qualité • HACCP 	<ul style="list-style-type: none"> • Manque de qualité des produits • Urgence sanitaire
2	Innovation	<ul style="list-style-type: none"> • Culture de l'innovation • Ressources économiques • Idées 	<ul style="list-style-type: none"> • Perte de clients • Perte de compétitivité
3	Engagement pour l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion et certification • Bruit • Gestion des déchets • Accidents environnementaux • Clauses contractuelles 	<ul style="list-style-type: none"> • Impact environnemental • Perte de clients
4	Engagement envers le personnel	<ul style="list-style-type: none"> • Ecart salarial • Type de contrat • Turnover • Absentéisme • Sécurité et santé au travail 	<ul style="list-style-type: none"> • Perte de talent • Environnement de travail • Taux d'accidents • Absentéisme
5	Engagement envers le personnel	<ul style="list-style-type: none"> • Crise COVID-19 • Atteinte des objectifs • Image de l'entreprise • Plan de contingence • Gestion de crise alimentaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Perte de clients • Perte de compétitivité

5.1 — Contenu et couverture

	QUESTIONS	SUJETS CONSIDÉRÉS	RISQUES ET OPPORTUNITÉS ASSOCIÉS
6	Conformité	<ul style="list-style-type: none"> • Législation vaste, complexe et changeante • Organisme gouvernemental • Respect des conditions contractuelles • Fraude sur les produits • Économie circulaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Infractions législatives • Poursuites judiciaires • Sanctions
7	Gestion des achats	<ul style="list-style-type: none"> • Taille et pouvoir de négociation • Dépendance au prix de l'électricité • Dépendance au prix des matières premières • Manque de fournisseurs de colorants • Loyauté • Respect des contrats • Commerce éthique 	<ul style="list-style-type: none"> • Perte de fournisseurs • Coûts plus élevés • Manque de fournitures
8	Engagement envers la société	<ul style="list-style-type: none"> • Développement durable • Emballage • Industrie engagée • Contribution à la société • Transparence, éthique et intégrité 	<ul style="list-style-type: none"> • Perte d'image • Perte de clients • Perte de compétitivité

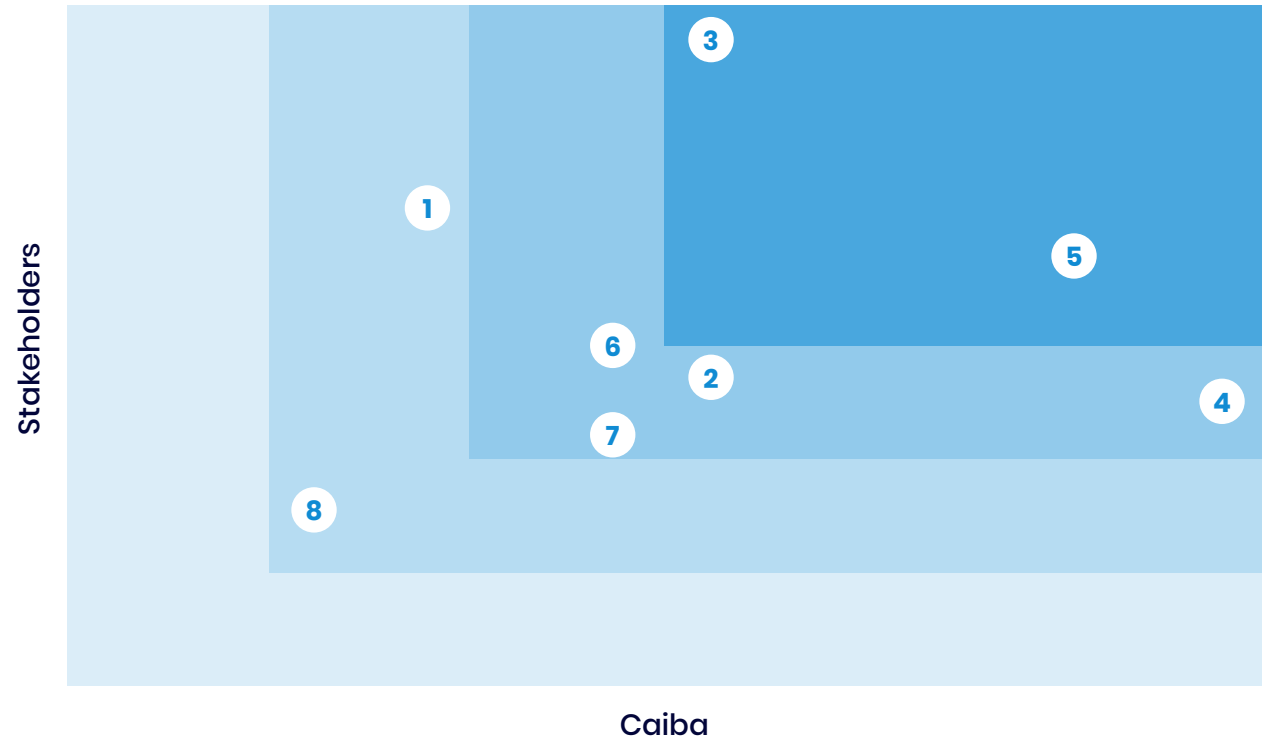
5.1 — Contenu et couverture

Le résultat de la pesée des enjeux identifiés tant en interne qu'en externe a permis de concevoir la première matrice de matérialité dans laquelle les résultats obtenus sont représentés en fonction de leur pertinence, tant externe qu'interne, identifiant ainsi les huit aspects pertinents pour CAIBA qui sont détaillés ci-dessous.

Ce rapport CAIBA MS GRI 2021 est préparé selon les principes de qualité concernant **l'exactitude et la fiabilité** des données fournies. Les contenus et leur couverture ont été sélectionnés selon un **processus réglementé et équilibré**.

D'autre part, le rapport a été structuré pour offrir un maximum de clarté et de comparabilité à toutes nos parties prenantes en suivant la norme GRI.

Enfin, les informations fournies correspondent **ponctuellement** à l'année couverte par le rapport (2021).



- | | | | |
|---|---------------------------------|---|------------------------------|
| ① | Qualité et sécurité alimentaire | ⑤ | Engagement envers la société |
| ② | Conformité | ⑥ | Gestion des achats |
| ③ | Engagement environnemental | ⑦ | Gestion des risques |
| ④ | Engagement envers le personnel | ⑧ | Innovation |

5.2 — Principaux risques

CAIBA a mené un **processus exhaustif d'analyse de son contexte interne et externe afin** de déterminer les principaux risques liés à ses activités à court, moyen et long terme.

La méthodologie utilisée est décrite dans son manuel Qualité, chapitre 4.1 Comprendre l'organisation et ses contexte.

Les risques/opportunités les plus significatifs une fois soumis au processus d'évaluation et les actions entreprises pour atténuer/ renforcer leurs effets éventuels sont présentés dans les tableaux suivants.

A noter la réduction des risques suivants grâce à l'efficacité des actions mises en place. Ces risques et vos actions fils:

1. Dépendance au prix du PET et du rPET lors de la signature des accords d'approvisionnement auprès de 4 fournisseurs de PET.
2. Dépendance au prix de l'électricité lors de la conclusion d'un accord avec Shell sur un pool pour 2021.
3. Réduction de la charge de travail en ayant réorganisé le personnel et le travail posté.
4. Manque de fournisseurs alternatifs pour les colorants en ayant plusieurs fournisseurs pour fabriquer des contre-types PET.
5. Non-respect des délais de livraison avec des clients en ayant augmenté des ressources productives avec une nouvelle machine à injection.
6. Infractions légales. Ce risque est considérablement réduit par la mise en œuvre de l'examen périodique de l'état de toutes les exigences légales.
7. Réclamations pour problèmes de coloration lors de l'acquisition d'une machine d'inspection visuelle.

En ce qui concerne l'opportunité d'incorporer le rPET dans nos produits, elle a été effectivement clôturée en acquérant de nouveaux mélangeurs rPET et en contactant de nouveaux fournisseurs.

5.2 — Principaux risques

DESCRIPTION DU RISQUE	ACTION
Expérience en équipe de direction.	Surveiller le transfert de connaissances.
Taille et pouvoir de négociation face aux fournisseurs européens et multinationaux du secteur PET, rPET, PE et PP..	Négocier les accords d'achat avec les fournisseurs nationaux et internationaux.
Dépendance au prix de l'électricité..	Négocier des ententes d'achat avec des commerçants et/ou des producteurs d'électricité.
Manque de fournisseur alternatif dans les colorants.	Pour l'usine de Tolède, valider au moins deux colorants par an avec des fournisseurs alternatifs pour les références les plus volumiques.
Législation étendue, complexe et changeante applicable à l'environnement et à la sécurité alimentaire.	Mise à jour et respect des points des nouvelles directives qui s'appliquent à nous en tant que fabricants d'emballages.
Violation légale.	Contacteur une société d'ingénierie qui fournit un service de conseil juridique sur la sécurité industrielle.
Diminution de la charge de travail.	Réajustements de personnel nécessaires à la charge de travail.
Manque de service de tout produit par les fournisseurs.	Notamment pour les fournisseurs de cartons et de palettes. Voir les besoins en matériel à l'avance et évaluer l'approbation de nouveaux fournisseurs.
Non-respect des délais convenus avec les clients.	Voir les besoins en équipements de production pour répondre aux commandes des clients. Achat prévu d'une nouvelle machine intégrée.

5.2 — Principaux risques

DESCRIPTION DU RISQUE	ACTION
Crise économique due à la “tempête parfaite”: crise de pénurie, crise énergétique et pandémie de covid-19.	Recherche de nouveaux clients, augmentation de l’activité commerciale et réajustement des dépenses.
Âge proche de la retraite de l’équipe de direction.	Plan de succession.
DESCRIPTION DE L’OPPORTUNITÉ	ACTION
Secteurs émergents (alimentaire et non alimentaire). Diversification vers différents secteurs et types de produits.	Passer en revue les clients des emballages en PE de l’usine de Tolède, pour voir les opportunités de vente des emballages en PET du reste des usines et vice versa.
Augmentation du prestige de l’entreprise pour être plus respectueuse et consciente de l’environnement. ISO 14001 et efficacité énergétique.	Conseils en écoconception aux clients.
Incorporation de PET recyclé dans nos produits.	Continuer à élargir la gamme de produits avec des matériaux recyclés.
Incorporation de PE ou PP recyclé dans nos produits.	Continuer à élargir la gamme de produits avec des matériaux recyclés.
Expérience en équipe de direction.	Surveiller le transfert de connaissances.
Autoconsommation d’énergie.	Installations de production d’énergie pour l’autoconsommation.

5.3 — Stratégies

Politique qualité et environnement

27/09/2018



Politique de conformité

24/11/2018



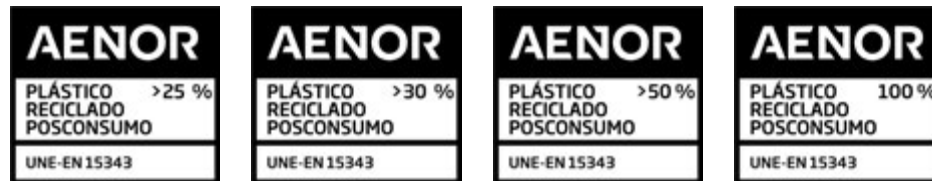
Politique de responsabilité sociale

08/11/2018



5.4 — Certification UNE-EN 15.343:2008

CAIBA applique un système qui garantit **une teneur minimale en plastique recyclé post-consommation** utilisé dans la transformation du produit qu'elle fabrique



En décembre 2021, CAIBA a obtenu le certificat de conformité à la norme UNE-EN 15343:2008 selon le Règlement Particulier RP E17.02 d'AENOR, qui certifie le pourcentage de plastique recyclé post-consommation incorporé dans la fabrication des préformes. La certification AENOR a été obtenue à la fois par l'usine de Ribarroja de Turia et l'usine d'Alcalá la Real, obtenant 4 certificats chacun selon le pourcentage de recyclage (25, 30, 50 et 100%), appelant ces produits CAIBA ECO 25, CAIBA ECO 30, CAIBA ECO 50 et CAIBA ECO 100.

AENOR a vérifié le système mis en place par CAIBA pour vérifier la teneur minimale en plastique recyclé post-consommation utilisé dans la préparation des préformes mentionnées dans ledit Certificat.

La vérification de l'origine du matériel recyclé post-consommation utilisé est le point de départ de la vérification, se poursuivant par l'analyse des principaux processus appliqués par CAIBA dans la fabrication des produits dans le cadre de la certification, avec un accent particulier sur la contrôle de l'équipement qui fixe les dosages pendant le processus de fabrication.

Enfin, le protocole de calcul appliqué par CAIBA pour déterminer le pourcentage de matière recyclée incorporé dans les produits est audité, vérifiant qu'il apporte la confiance nécessaire, par des contrôles périodiques, pour que les produits commercialisés dans le temps contiennent effectivement le minimum déclaré.

Pour CAIBA, il est important de démontrer l'engagement envers l'environnement, à travers de bonnes pratiques, en phase avec les valeurs actuelles de la société et la demande des consommateurs.

5.5 — Innovation et économie circulaire

Chez CAIBA, nous travaillons chaque jour à la recherche et à l'amélioration de nos processus pour pouvoir lancer sur le marché des produits et des matériaux plus innovants avec des matériaux 100% recyclés, assurant toujours à nos clients la qualité et la sécurité du produit qu'ils vont contenir, pour le consommateur et pour l'environnement. Tout cela, en participant activement à l'économie circulaire des emballages.

Selon la DIRECTIVE (UE) 2019/904 [1], la stratégie européenne pour les plastiques est un pas en avant pour établir une économie circulaire dans laquelle la conception et la production de plastiques et de produits en plastique respectent pleinement les besoins de réutilisation, de réparation et de recyclage, et où des matériaux plus durables sont développés et promus.

En outre, les déchets plastiques sont soumis à des mesures et objectifs généraux de l'Union en matière de gestion des déchets, tels que l'objectif de recyclage des déchets d'emballages en plastique prévu par la directive 94/62/ CE du Parlement européen et du Conseil du 20 décembre 1994, concernant les emballages et les déchets d'emballages et l'objectif de la stratégie européenne pour le plastique consistant à ce que tous les emballages en plastique introduits sur le marché de l'Union soient réutilisables ou recyclables d'ici 2030 .

Chez CAIBA, nous continuons à parier sur la recherche, en réalisant des études et des projets de R+D+i sur l'incorporation de matériaux recyclés, leurs propriétés physiques, chimiques et mécaniques ; leur sécurité, leurs possibilités d'incorporation et adaptation aux nouveaux produits. Nous travaillons avec de la matière vierge, des mélanges de

matière vierge et recyclée et avec de la matière 100% recyclée.

D'autre part, afin de concevoir et de développer un nouveau système complet de gestion d'entreprise dans le domaine de la fabrication de préformes et de récipients, qui permet un meilleur contrôle des processus, améliore les ressources technologiques, élimine les opérations manuelles, créant une plus grande valeur dans ses processus et l'amélioration des flux de travail, CAIBA a lancé en 2016 le projet "Conception et développement de modules et fonctionnalités innovants pour le système de gestion d'entreprise"

Ce projet est une nouveauté puisqu'il fournit un nouveau système informatique innovant pour la gestion des processus d'entreprise, améliorant considérablement l'efficacité opérationnelle. En 2021, les phases de conception, de mise en œuvre et de test ont été abordées. Nous attendons actuellement le rapport motivé de type (c) certifié avec une note d'innovation technologique selon les définitions des concepts de R+D+i inclus dans l'article 35 de la loi 27/2014, du 27 novembre, sur l'impôt sur les sociétés.

En 2021, nous avons réalisé 3 travaux d'écoconception pour nos clients; Deoleo SPB et Ybarra. En mars 2021, une réunion spécifique sur les aspects d'écoconception a eu lieu, au cours de laquelle le personnel clé interne de CAIBA a été exposé aux concepts de base de l'écoconception et aux outils internes dont nous disposons (tant l'évaluation d'écoconception que les auto- déclarations de recyclabilité).

5.6 — Déchets

Déchets générés (T)

	RIBARROJA	ALCALA	TOLÈDE
Déchets industriels	254,36	42,16	-
Carton	55,88	99,56	101,20
Pertes	838,55	517,99	-
Palettes	-	4,49	1,50
Plastique	7,76	24,10	26,76
Bouteilles en plastique	0,11	0,23	-
Conteneurs métalliques	2,31	3,26	-
Absorbants	0,38	0,92	0,30
Huiles	1,96	5,40	-
Aérosols vides	0,09	0,02	-
Eau huileuse provenant de séparateurs huile/eau	1,06	-	0,60

	RIBARROJA	ALCALA	TOLÈDE
Fût métallique vide contaminé	0,08	-	-
Emballages en plastique contaminés	0,61	-	-
Emballages métalliques contaminés	-	-	0,10
Conteneurs métalliques contaminés	0,70	0,47	-
Filtres à huile	0,08	0,08	-
Liquide antigel	0,22	0,58	-
Déchets de peinture et de vernis	0,16	0,76	-
Petits appareils (restes)	0,17	-	-
Piles alcalines non dangereuses	0,009	0,003	-

5.7 — Indice de contenu GRI

GRI	CONTENU	PAGE	
101 Fondamentaux 2016			
102 Sommaire Général 2016	102-1	Nom de l'organisation	2
	102-2	Activités, marques et services	10-12
	102-3	Emplacement du siège social	14
	102-4	Lieu des opérations	14
	102-5	Propriété et forme juridique	2
	102-6	Marchés desservis	15
	102-7	Taille de l'organisation	16
	102-8	Informations sur les employés et autres	48-50
	102-9	Chaine d'approvisionnement	16
	102-10	Changements significatifs dans l'organisation et la chaine d'approvisionnement	16-19
	102-11	Principe ou approche de précaution	20-21
	102-12	Initiatives externes	22-26

5.7 — Indice de contenu GRI

GRI	CONTENU	PAGE	
102 Sommaire Général 2016	102-13	Adhésion à l'association	26
	102-14	Déclaration des cadres supérieurs responsables de la prise de décision	22-26
	102-15	Principaux impacts, risques et opportunités	68-70
	102-16	Valeurs, principes, standards et normes de conduite	22-26
	102-18	Structure de gouvernance	27-28
	102-40	Liste des groupes d'intérêt	29-31
	102-41	Conventions collectives	16
	102-42	Identification et sélection des groupes d'intérêt	29-31
	102-43	Approche de l'engagement des parties prenantes	29-31
	102-44	Principaux problèmes et préoccupations soulevés	29-31
	102-45	Entités incluses dans les états financiers consolidés	-
	102-46	Définition du contenu des rapports et des limites du sujet	64-67
	102-47	Liste des sujets matériels	64-67
	102-48	Retraitement des informations	5-6

5.7 — GRI content index

GRI	CONTENU	PAGE	
102 Sommaire Général 2016	102-49	Signaler les changements	64-67
	102-50	Période de déclaration	5-6
	102-51	Date du dernier rapport	-
	102-52	Cycle de rapport	5-6
	102-53	Point de contact pour les questions sur le rapport	5-6
	102-54	Déclaration de préparation du rapport conformément aux normes GRI	5-6
	102-55	Indice de contenu GRI	75-81
	102-56	Vérification externe	5-6
200 Économique	103	Approche managériale (explication du sujet matériel et de sa couverture)	32-33, 35-38
205 Lutte contre la corruption 2016	205-1	Opérations évaluées pour les risques liés à la corruption	32-33
	205-3	Cas confirmés de corruption et mesures prises	32-33
206 Concurrence déloyale 2016	206-1	Actions en justice liées à la concurrence déloyale et aux pratiques monopolistiques et contre la libre concurrence	32-33
300 Environnement	103	Approche managériale (explication du sujet matériel et de sa couverture)	32-33, 35-38

5.7 — Indice de contenu GRI

GRI	CONTENU	PAGE
301 Matériaux 2016	301-1 Matériaux utilisés en poids ou en volume	39
	301-2 Intrants recyclés	39
	301-3 Produits et matériaux d'emballage réutilisés	-
302 Énergie 2016	302-1 Consommation d'énergie au sein de l'organisation	40
	302-2 L'intensité d'énergie	40
303 Eau et Effluents 2018	303-1 Interaction avec l'eau en tant que ressource partagé	41
	303-2 Gestion des impacts liés aux déversements d'eau	41, 46
	303-3 Prélèvement d'eau	41
	303-4 Déversement d'eau	41
	303-5 Consommation d'eau	41
304 Biodiversité 2016	304-1 Centres d'exploitation détenus, loués ou gérés situés à l'intérieur ou à proximité d'aires protégées ou de zones à haute valeur de biodiversité en dehors des aires protégées	14, 42
	304-2 Impacts significatifs des activités, produits et services sur la biodiversité	42
305 Émissions 2016	305-1 Émissions directes de GES (scope 1)	43

5.7 — Indice de contenu GRI

GRI	CONTENU	PAGE
305 Numéros 2016	305-2 Émissions indirectes de GES lors de la production d'énergie (scope 2)	43
	305-4 Intensité des émissions de GES	-
306 Déchets 2020	306-1 Production de déchets et impacts significatifs liés aux déchets	44-45
	306-2 Gestion des impacts significatifs liés aux déchets	44-45
	306-3 Déchets générés	44-45
	306-4 Déchets non destinés à l'élimination	44-45
	306-5 Déchets destinés à l'élimination	-
307 Conformité environnementale 2016	307-1 Non-conformité à la législation et à la réglementation environnementale	35-38
400 Réseaux sociaux		
401 Emploi 2016	103 Approche managériale (explication du sujet matériel et de sa couverture)	32-33, 35-38
	401-1 Embauches de nouveaux employés et rotation du personnel	48-50
	401-2 Avantages pour les employés à temps plein qui ne sont pas offerts aux employés à temps partiel ou temporaires	48-50

5.7 — Indice de contenu GRI

GRI	CONTENU	PAGE
402 Relations travailleurs-entreprise 2016	402-1 Périodes de préavis minimales pour les changements opérationnels	48-50
403 Santé et sécurité au travail 2018	403-1 Système formel de gestion de la santé et de la sécurité au travail Entreprise de santé et de sécurité des travailleurs	51-55
	403-2 Types d'accidents et taux de fréquence des accidents, maladies professionnelles, jours perdus, absentéisme et nombre de décès dus aux accidents du travail ou aux maladies professionnelles.	51-55
	403-3 Identification des dangers, évaluation des risques et enquête sur les incidents	51-55
	403-4 Participation, consultation et communication des travailleurs sur la santé et la sécurité au travail	51-55
	403-5 Formation des travailleurs sur la santé et la sécurité au travail	51-55
	403-6 Promotion de la santé des travailleurs	51-55
	403-7 Prévention et atténuation des impacts sur la santé et la sécurité des travailleurs directement liés aux relations d'affaires	51-55
	403-8 Couverture du système de gestion de la santé et de la sécurité au travail	51-55
	403-9 Accidents du travail	51-55
	403-10 Maladies et maladies professionnelles	51-55

5.7 — Indice de contenu GRI

GRI	CONTENU	PAGE
404 Constitution et enseignement 2016	404-1 Nombre moyen d'heures de formation par an et par salarié	51-55
405 Diversité et égalité des chance 2016	405-1 Diversité au sein des instances dirigeantes et des salariés	56-57
	405-2 Ratio salaire de base et rémunération des femmes par rapport aux hommes	58
406 Non-discrimination 2016	406-1 Cas de discrimination et mesures correctives prises	56-57
407 Liberté d'association et négociation collective 2016	407-1 Opérations et fournisseurs dont le droit à la liberté d'association et de négociation collective pourrait être menacé	32-33
408 Travail des enfants 2016	408-1 Opérations et fournisseurs présentant un risque important de cas de travail des enfants	32-33
409 Travail forcé ou obligatoire 2016	409-1 Opérations et fournisseurs présentant un risque important de cas de travail forcé ou obligatoire	32-33
412 Évaluation des droits de l'homme 2016	412-2 Accords et contrats d'investissement importants comportant des clauses relatives aux droits de l'homme ou droits de l'homme 2016 soumis à une évaluation des droits de l'homme	-
415 Politique publique 2016	415-1 Contributions aux partis et/ou représentants politiques	32-33
419 Conformité socio-économique 2016	419-1 Non-respect des lois et règlements dans les domaines social et économique	32-33



www.caiba.es